



**\$200 millions
en sous-contrats
offerts au pays**
page B-9



**Gillis et Eagles, "ennemis" au
hockey junior, en compétition
"amicale" chez les Nordiques**

page C-1



LE SOLEIL

87e année, no 78
52 pages 4 cahiers

QUÉBEC, MARDI 29 MARS 1983

• Livraison à domicile (6 jours) \$2.10 •
Iles de la Madeleine-Gaspé-Percé-Abitibi 50c Québec 35c

dépôts
garantis 5 ans. Taux annuel **12%**
**FIDUCIE
PRÊT ET REVENU**
692-1221 / 626-1221



Rolland et Jacqueline Landry sont maintenant multi-millionnaires!

En quelques jours, leurs \$21 deviennent \$3.9 millions

MONTREAL (d'après UPC, CP, PC) — A compter d'aujourd'hui, Mme Jacqueline Landry, une mère de trois enfants âgée de 57 ans, habitant Longueuil, pourrait gagner plus de \$1,700 par jour en intérêts sur les \$3,895,389.50 qu'elle a empochés samedi au tirage de la Lotto 6-49. Il s'agit du prix le plus élevé jamais remis par une loterie en Amérique du Nord.

Hier matin, Mme Landry, accompagnée par son mari Rolland, a été l'une des premières personnes à se présenter au bureau de Loto-Québec pour réclamer le prix qu'elle a obtenu en choisissant correctement les six chiffres gagnants sur une possibilité de 49.

Mme Landry a toujours été une habituée de la loterie en question, misant habituellement \$3 par semaine, soit trois combinaisons de six chiffres. Toutefois, en raison du gros lot qui avait été porté à près de \$4 millions, elle avait décidé de miser 21 fois sur le tirage de samedi. Elle a choisi ses combinaisons de chiffres en tirant des billets numérotés d'un chapeau. Si 20 de ses billets ne lui ont rien rapporté, le 21e, qui avait les numéros 21, 24, 25, 32, 39 et 49, l'aura fait passer instantanément au rang des multimillionnaires.

Après la séance de photo obligatoire aux bureaux de Loto-Québec, le couple Landry s'est dépeché de se rendre dans une succursale de la Banque de Montréal pour faire un dépôt dont le montant n'a pas été révélé.

Mme Landry s'est ensuite rendue aux bureaux du Courrier du Sud, un hebdomadaire local où elle a été employée comme vendeuse de publicité au cours des trois dernières années. Accueillie triomphalement par le personnel qui

Voir page A-2, LOTERIE



Le Soleil, Raymond Lavoie

Les projets de barrage et d'estacade, s'ils se réalisent, éviteront la répétition de scènes comme celle-ci, survenue cet hiver. La statue de la Vierge indique le niveau qu'avaient atteints les débordements de la Saint-Charles, en 1981.

Rivières Saint-Charles et Du Berger Projet de \$835,000 pour éviter des inondations

par Michel TRUCHON

Les riverains de la Saint-Charles, dans les secteurs Les Saules et Du Berger, sont en droit d'espérer que le prochain hiver n'apportera pas la répétition des inondations catastrophiques qui se sont produites ces dernières années.

Le Comité des priorités du gouvernement du Québec vient en effet d'octroyer des crédits de \$835,000 au ministère de l'Environnement pour entreprendre la construction d'un barrage-seuil sur la rivière Saint-Charles et d'une estacade sur la rivière Du Berger.

L'échéancier prévoit une entente avec le gouvernement fédéral, d'ici la fin d'avril, concernant la participation d'Ottawa qui atteint \$375,000. Entente également à compléter avec la ville de Québec pour la somme de \$85,000 qu'elle doit verser.

Le parachèvement des plans et devis devrait se faire en avril, la demande de soumissions en mai, l'adjudication des contrats en juillet, de sorte que la construction des ouvrages devrait commencer en juillet

pour le barrage et en août pour l'estacade, travaux devant en principe être terminés en octobre et en septembre.

"C'est un beau projet, mais il ne faudrait pas que cela s'arrête là," a fait remarquer une citoyenne, victime des inondations, au cours de la conférence de presse d'hier matin.

Le maire Jean Pelletier est très optimiste et s'est engagé à faire pression auprès d'Ottawa pour que le dossier débloque. "Les citoyens ne doivent plus faire les frais de délais additionnels..." a commenté M. Pelletier.

En fait, tout ce qui manque pour que le projet soit réalisé, c'est la garantie qu'Ottawa versera sa part.

Le député de Vanier, M. Jean-François Bertrand, a été très clair là-dessus. Selon lui il faut que le fédéral donne sa réponse avant la fin d'avril pour que les échéanciers soient respectés.

Québec se contenterait sans doute d'un

Voir page A-2, BARRAGE
autres textes, page A-3

Sondage CROP

41%
Q19%

par Pierre PELCHAT

Le Parti libéral aurait été porté au pouvoir avec une écrasante majorité si une élection s'était tenue au Québec entre les 16 et 19 mars dernier.

C'est ce qui ressort d'un sondage du Centre de recherche de l'opinion publique (CROP) effectué pour le compte de la CEQ auprès d'un échantillon de 1,125 citoyens de la province.

Au cours d'une conférence de presse, le président de la CEQ, M. Yvon Charbonneau, a dévoilé, hier, les résultats de cette consultation réalisée sur des bases scientifiques qui confirme la rapide perte de popularité du gouvernement Lévésque.

Ainsi, 41 pour 100 des répondants auraient appuyé les libéraux contre 19 pour 100 pour les péquistes. Le sondage constate une nouvelle remontée de l'Union nationale avec une cote d'amour de 7 pour 100. Un autre parti non identifié aurait recueilli l'adhésion de 4 pour 100 des votants et la proportion d'indécis est passablement élevée avec un taux de 30 pour 100.

Depuis le sondage CROP publié dans le quotidien La Presse en mars 1982, le Parti québécois a vu sa cote de popularité chuter de 17 points de pourcentage (36 à 19 pour 100) alors que celle des libéraux n'a grimpé que de quatre points de 37 à 41 pour 100.

Quant au taux de satisfaction, il est à son plus bas. Le dernier relevé des sondeurs montre que 31 pour 100 des répondants sont très satisfaits ou assez satisfaits du gouvernement actuel par rapport à 43 pour 100 en mars 1982 et à 63 pour 100 en avril 1981 lors de la dernière élection provinciale.

Présent à la conférence de presse, le directeur général du CROP, M. Denis Fagnan, s'est dit d'avis qu'il s'agissait d'un taux de satisfaction très bas pour un gouvernement. Il a toutefois laissé entendre en entrevue qu'il n'était pas impossible que le gouvernement remonte la pente d'ici le prochain scrutin. D'autres facteurs devront être considérés lors de la prochaine élection qui ne pourrait avoir lieu qu'en 1985.

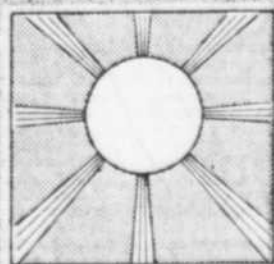
"Il n'y a pas beaucoup de gouvernements qui sont descendus aussi bas que ça. C'est un seuil, presque un plancher. Il faut tenir compte de certains facteurs dont le fait que le gouvernement soit en milieu de course et de la crise économique", a expliqué M. Fagnan.

Interrogé à savoir si les électeurs n'oublieraient pas d'ici deux ans les moments difficiles que le Québec vient de traverser au prix d'une crise sociale, le chef syndical a eu une réponse avec une portée à long terme. "On va s'arranger, a-t-il dit, pour que la mémoire se perde le moins vite

autre texte, page A-3

Sommaire

Annonces classées	D-5 à D-10
Arts et spectacles	B-6 et B-7
Bandes dessinées	C-8
BingoSoleil	D-4
Bridge	D-8
Carrières et professions	D-4
Décès	D-11
Economie-finances	B-9 à B-11
Editorial	A-14
Feuilleton	B-8
Horoscope	D-10
Information régionale	A-6 à A-8
Loterie	A-2
Mode	B-3
Monde	C-8 à C-12 et D-1 à D-4
Mot mystère	D-9
Mots croisés	D-6
Où aller à Québec	B-8
Page des lecteurs	A-15
Page documentaire	A-13
Patron	D-7
Sport	C-1 à C-7
Télévision	B-6



Le soleil revient, demain, mais la température demeure assez froide avec un maximum de près de zéro seulement. Le mercure baissera jusqu'à moins 10, cette nuit.

détails, page D-5

La double vague de l'ésotérisme et de l'occultisme

Une double vague déferle sur le Québec. Poussée par les inquiétudes et le désarroi social de l'heure, elle n'a même pas atteint sa pleine taille. C'est la vague de l'occultisme et de l'ésotérisme. Des milliers et des milliers de Québécois s'adonnent depuis quelques années à des pratiques occultistes et professent un credo ésotériste.

Ce mouvement entraîne dans son sillage toute une série de notions complètement étrangères à notre milieu, il y a à peine dix ans: alchimie, réincarnation, initiation, corps astral, gnose, tarot, et aussi des mots qu'on ne trouvait même pas dans les meilleurs dictionnaires: chela, sugmad, karma, dharma...

Deux constatations se dégagent de cela: le mouvement est jeune et il vient d'ailleurs. Rose-Croix, Eckankar, Raéliens, Urantia, méditation transcendante... tout cela s'est naturalisé pour se faire accepter et s'est moulé pour épouser les contours d'un Québec francophone et plus ou moins religieux.

Bien sûr, il y a quelques pousses québécoises, mais elles sont comme les rejetons de traditions pétries ailleurs.



En gros, les groupements ésotéro-occultistes sont arrivés au Québec en empruntant une des filières suivantes: a) la filière européenne, suivie par le message du Graal, les Raéliens... b) la filière américaine, par laquelle sont venus Eckankar, Urantia... c) la filière

orientale, empruntée par la méditation transcendante...

Ces groupements présentent certaines caractéristiques. L'une d'elles est leur penchant à s'envelopper de mystère et de secret, et à proposer un message réservé à quelques initiés: à preuve, le mentra secret de la méditation transcendante et le temple des Rose-Croix accessible seulement aux adeptes. Cela contraste avec le message du christianisme dont le propre est d'être public et dont les rites se déroulent au vu et au su de tous.

Autre caractéristique: la foi en des prophètes, c'est-à-dire en des personnages qui ont été à l'origine de ces groupements. On les considère comme de superinités détenant des pouvoirs transmis de façon extraordinaire et ayant reçu un enseignement de façon tout aussi spéciale. En voici des exemples:

a) L'Américain Paul Twitchell, fondateur d'Eckankar, mort en 1971; il aurait reçu son enseignement d'un maître tibétain ayant vécu il y a plusieurs centaines d'années;

b) l'Allemand Oskar Ernest



Le Soleil, René St-Pierre

Richard et Louise Sauvé sont membres de l'Association gnostique internationale depuis quelques années. "Je voulais comprendre le pourquoi des forces qui nous écrasent", dit Richard. A l'arrière-plan, un portrait de Samaël Aun Weor.

A Ottawa, Papandreou a surtout évoqué des questions de défense

OTTAWA (PC) — Le premier ministre de Grèce, M. Andreas Papandreou estime qu'il est essentiel de réduire et non d'augmenter les armes nucléaires qui se trouvent maintenant en Europe.

M. Papandreou — qui rencontra les membres des comités des Affaires étrangères du Sénat et de la Chambre des communes après des discussions en tête à tête avec le premier ministre Pierre Trudeau — a soutenu que les États-Unis ne devraient pas déployer de missiles Cruise et Pershing en Europe et que les Soviétiques devraient retirer leurs missiles SS-20.

Charbonneau refuse de se prononcer sur le vote

(PC) — Entre 90 et 95 pour 100 des enseignants de la CEQ n'acceptent pas plus le rapport du conciliateur Désilets que les décrets, affirme le président de la centrale, Yvon Charbonneau.

Selon lui, la presque totalité des enseignants ne seraient satisfaits qu'en obtenant leurs conditions de travail antérieures et la proposition Désilets ne reproduit pas ces conditions de travail de la précédente convention collective.

Ce degré d'insatisfaction des enseignants ne doit cependant présumer en rien, ajoute M. Charbonneau, du sort réservé à l'hypothèse de règlement lors du vote des syndicats.

Il a toutefois observé que "quand arrive le temps de savoir si tu vas en grève, que t'es rendu au mois d'avril, que tu as fait déjà trois semaines de grève, qu'il y a la loi 111, tu as d'autres décisions à prendre un moment donné."

M. Charbonneau refuse de se prononcer personnellement sur le vote qui doit être pris cette semaine pour accepter ou rejeter le rapport de conciliation.

Tous les centres d'immatriculation ouverts le soir

MONTREAL (PC) — Les centres d'immatriculation du gouvernement du Québec resteront exceptionnellement ouverts jusqu'à 20 h tous les soirs, cette semaine, afin de permettre aux retardataires de renouveler leurs preuves d'immatriculation pour 1983. Tous les propriétaires de véhicules devront avoir apposé les nouvelles vignettes sur leur plaque avant le vendredi 1er avril.

La Grèce abrite toujours des armes nucléaires au sol, qui se trouvent dans les bases américaines. M. Papandreou estime que d'ici deux ans, ces armes nucléaires devraient être retirées, faisant des Balkans une région libre de tout armement nucléaire.

"Cela est beaucoup pour un petit pays comme le nôtre", a affirmé le premier ministre grec.

Les questions de défense ont dominé dans les entretiens que le premier ministre Papandreou a eus avec M. Trudeau et d'autres ministres canadiens.

La Grèce voit d'un mauvais oeil l'aide militaire accrue des États-Unis envers la Turquie, surtout que l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) — dont les deux pays sont membres — refuse toujours de garantir les frontières de la Grèce.

"Les États-Unis veulent remplacer l'Iran par la Turquie en tant que puissance militaire dans la région. La Turquie a déjà l'armée la plus importante d'Europe et la quatrième armée turque est basée dans la région de la mer Egée et compte quelque 170 bateaux de débarquement", a souligné M. Papandreou.

Cette question a un certain intérêt pour le Canada puisque l'une des principales pommes de discorde entre la Turquie et la Grèce est la situation à Chypre où des troupes canadiennes sont stationnées dans le cadre des troupes de maintien de la paix des Nations unies.

La Grèce serait intéressée à augmenter le nombre de "casques bleus" de l'ONU à Chypre, pour rassurer la minorité turque et assurer le départ de toutes les troupes étrangères de l'île. M. Papandreou n'a cependant pas fait de demande officielle à ce sujet dans ses entretiens avec M. Trudeau.

Acclamé à Montréal

Environ 7,000 des 65,000 Montréalais d'origine hellénique ont acclamé hier soir M. Papandreou, dans une grande salle d'exposition de Montréal où il leur a exposé sa politique intérieure et étrangère.

Dans l'assistance, un grand nombre de personnes brandissaient le drapeau vert et blanc du Parti socialiste grec en criant "La Grèce pour les Grecs" et "Andreas, nous vous appuyons".

M. Papandreou a ensuite participé à un dîner avec des hommes d'affaires et le ministre de la Consommation, M. André Ouellet.

L'homme politique grec passera la matinée à Montréal puis s'enverra vers Québec où il doit s'entretenir avec le premier ministre, M. René Lévesque, ainsi qu'avec des ministres et de hauts fonctionnaires.

Sommet québécois de la jeunesse

La campagne de financement a été lancée ce matin

par Guy DUBE

La campagne de financement du Sommet québécois de la jeunesse a été lancée, ce matin, dans la région de Québec. L'objectif à atteindre, a fait remarquer le porte-parole Richard Lacasse, est de \$30,000, via la vente de macarons fort originaux en céramique, cédés au prix de \$2 chacun.

Un appel a été lancé aux entreprises privées, aux organismes sociaux, aux municipalités, aux députés et à la population en général.

Il y aura également des souscriptions volontaires au comptoir des caisses populaires Desjardins et une demande a été formulée aux municipalités de la région pour qu'elles contribuent

à un montant de \$0.01 par capital.

Le sommet se déroulera à Québec les 18 et 19 juin prochain; il réunira 400 jeunes de la région, en même temps que quinze autres sommets régionaux.

Ces sommets, rappelons-le, visent quatre objectifs:

— permettre aux jeunes de prendre conscience de la place qu'ils occupent actuellement dans la société;

— sensibiliser cette jeunesse ainsi que la population;

— faire en sorte que les jeunes élaborent des alternatives d'intervention dans leur société;

— trouver les moyens de concrétiser ces alternatives, à l'aide de ce qui découlera du Sommet québécois de la jeunesse.

RELIGIONS

(Suite de la première page)

Bernhardt, mort en 1941, fondateur du Mouvement du Graal et connu sous le nom d'initié d'Abd-Ru-Shin; il se présente comme le fils de l'homme annoncé par Jésus et se réclame d'une connaissance ancienne;

c) Le Sud-Américain Victor Manuel Chavez, connu sous le nom d'initié de Samaël Aun Weor, fonda au Mexique l'Association gnostique internationale de recherche anthropologique; implanté au Québec en 1978, ce mouvement veut se servir de la province comme d'une base de lancement pour s'étendre dans le monde francophone et anglophone.

Un fait ne peut manquer de frapper l'attention de l'observateur: c'est la docilité surprenante avec laquelle les adeptes de ces groupements acceptent l'enseignement de ces superinités. Ils croient tout, gobent tout, ne posent aucune question sur l'origine des mouvements. S'ils le faisaient, peut-être auraient-ils des surprises.

Prenons le cas d'Eckankar. Certaines personnes, plus curieuses que d'autres, ont voulu passer ce groupement au tamisage. Ils doublaient que le fondateur, Paul Twitchell, ait effectué un voyage dans des mondes extra-terrestres où un Oriental, vivant depuis des centaines d'années, lui aurait transmis des pouvoirs spéciaux. Or, leurs recherches, effectuées aux États-Unis, ont révélé que la fondation d'Eckankar est moins mystérieuse que cette légende dorée le laisse

croire, et que le successeur de Twitchell, Darwin Gross, a été choisi dans des circonstances dignes des meilleurs scénarios politiques américains. On est loin des pouvoirs transmis dans les mers cosmiques par des médiums tibétains. Pourquoi alors Eckankar garde-t-il silence sur ces faits, prétextant que seul le message compte?

Témoignage

Qu'est-ce qui peut attirer des hommes et des femmes dans des groupements ésotéro-occultistes? Richard et Louise Sauvé de Québec font partie depuis quelques années de l'Association gnostique internationale de recherche anthropologique.

"Je voulais comprendre l'énergie que je perdais, dit Richard, et le pourquoi des forces qui nous écrasent. J'ai connu l'association il y a cinq ans. Maintenant, je suis un des animateurs de l'organisme et je donne des cours à ceux qui veulent connaître son message."

"J'ai connu l'association il y a quatre ans, ajoute Louise. Cela m'a permis de comprendre le sens de la vie, de la mort, des rêves et des relations que nous avons avec les autres."

Ils essaient tous deux de réaliser les "clefs" proposées par le fondateur de l'association et d'accéder à une conscience supérieure. Ils espèrent ainsi être de ceux qui feront partie de "l'âge d'or".

LOTÉRIE

(Suite de la première page)

avait appris entre-temps la bonne nouvelle, Mme Landry a salué tout le monde... et remis sa démission.

Mme Paula Longtin, directrice de la publicité de l'hebdo, a indiqué que la gagnante du gros lot utilisait depuis longtemps la "méthode du chapeau" pour trouver ses combinaisons. Elle a indiqué que Mme Landry préférerait miser seule au lieu de participer aux mises en groupe.

Les projets

Les Landry ont fait savoir qu'ils avaient l'intention de réaliser plusieurs projets à la suite de la manne qui vient de s'abattre sur eux. Ils veulent vendre leur modeste bungalow de Longueuil pour s'acheter une demeure plus cossue. M. Landry, qui est à l'emploi d'une caisse populaire, a l'intention de prendre sa retraite par anticipation. Finalement, le couple a commencé à planifier plusieurs voyages. Les Landry ont trois enfants, un fils qui fréquente l'université de Montréal et deux filles mariées à des militaires stationnés en Europe, soit en France et en Allemagne.

Quel déjeuner?

C'est le garçon des Landry qui

avait noté les numéros gagnants en écoutant la radio, samedi. Mme Landry a toutefois attendu au petit déjeuner de dimanche avant de vérifier ses billets. Quand elle a constaté qu'elle avait un billet gagnant (elle ne pouvait alors savoir si d'autres personnes avaient misé sur les mêmes chiffres), elle a été incapable de manger quoi que ce soit. Ce fut alors des cris de joie, des coups de téléphone aux trois enfants, une visite au centre de validation pour savoir le nombre de gagnants (Mme Landry sut alors qu'elle n'aurait pas à partager son prix), la mise en sûreté du précieux billet et une nuit sans beaucoup de sommeil.

Le tirage de 6-49 de samedi a rapporté près de \$14 millions, faisant réaliser des profits de \$5.4 millions au Québec. Le record de ventes précédent était de \$7.5 millions.

Finalement, si vous vous demandez ce qui va arriver à la personne qui a vendu le billet gagnant à Mme Landry, sachez que Mlle Louise Lafrance, qui avait validé les 21 billets de la gagnante, recevra 1 pour 100 du gros lot, soit \$39,000. Mlle Lafrance a décidé de partager cette somme avec deux collègues de travail.

BARRAGE

(Suite de la première page)

accord de principe et pourrait donner le feu vert advenant un retard de paiement, si Ottawa demandait un délai.

Concrètement, le ministère de l'Environnement ayant la totalité de la somme à sa disposition, il s'agirait d'un prêt au gouvernement central. Mais le député Bertrand croit que la réponse positive d'Ottawa va venir avant la fin du mois prochain.

Les cinq alertes du drôle d'hiver que l'on vient de traverser ont coûté

très cher au trésor municipal. Plus de \$100,000 en ce qui regarde les services de police, de la voie publique, et autres.

Le barrage et l'estacade coûteront \$835,000 à laquelle somme il faudra ajouter au moins \$50,000 pour l'achat des terrains.

LE SOLEIL

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)

647-3333 Lundi au vendredi: 8h30 à 19h30
Samedi: 8h00 à 13h00

REDACTION

647-3394 du lundi au vendredi de 8h à 16h30
647-3233 à partir de 16h30 et en fin de semaine

RENSEIGNEMENTS: 647-3233

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206".

le mot du jour

Sur la plage

L'expression "aller en grève", que l'on entend trop souvent n'est pas française. C'est un calque du "to go on strike" de la langue anglaise. En bon français, on se met en grève, on fait grève...

Pierre BELLEAU

bingo SOLEIL

Gagnantes Numéro chanceux
Du vendredi 25 mars

Madame Marie Josée Lagueur
Lauzon, Qué. 100\$

Du samedi 26 mars

Madame Hélène Chamberland
Beauport, Qué. 50\$

Madame Claude Giroux
Ste-Brigitte de Laval, Qué. 50\$

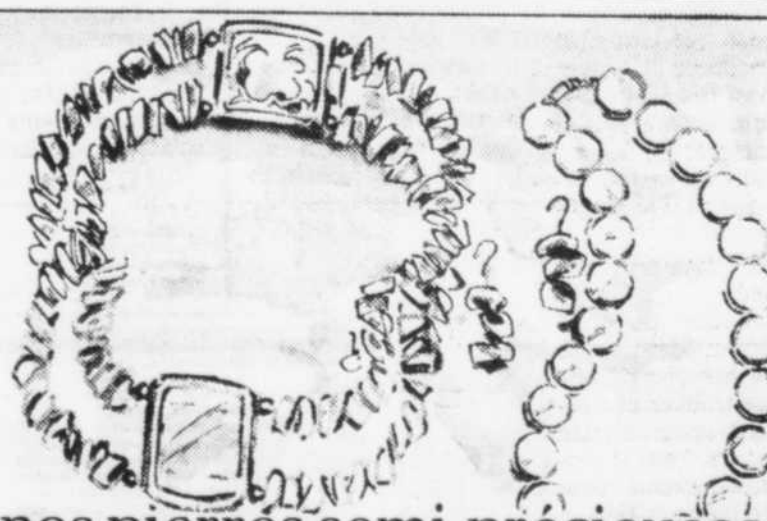
... le 3 avril, les meilleures



nos verres fumés
une collection amusante de lunettes de soleil avec visière détachable en couleurs éclatantes de jaune, rouge, blanc, framboise 18.00 ou verre miroir sur monture métallique 15.00



Anais... Anais
douce fragrance de Cacharel... à offrir en eau de parfum, fragrance vaporisateur 30ml 14.50 et savon de toilette 9.00



nos pierres semi-précieuses
voyez notre collection de pierres fines: quartz rose, onyx, agate, nacre, ivoire, amazonite, etc. illustrés: collier pierre baroque 80.00, boucles d'oreilles 12.00, collier pastilles de nacre 25.00



le pull filet à rayures
un pull léger, plein de détails amusants: emmanchure plus large avec bande de tricot à oeillets, jeu de rayures fines et larges, en jade, marine, rose, turquoise sur blanc. p.m.g. 24.00



le chemisier col boutonné
en oxford, tout coton, polycoton uni ou à rayures, choisissez-le dans une gamme complète de coloris été '83. 5 à 13. 25.00



le long débardeur
cet été découvrez vos épaules! choisissez ce long débardeur fait exclusivement pour nous en tricot de coton/polyester, rayé blanc sur teintes vives et vice-versa p.m.g. 15.00

la maison
Simons
place ste-foy, place de l'hôtel de ville, les galeries de la capitale

une boîte simons

Match nul entre l'Etat et la CEQ, juge la population

par Pierre PELCHAT

Les enseignants et le gouvernement Lévesque sont presque à égalité dans l'opinion publique à la suite de la grève qui a paralysé les écoles du Québec pendant plus de trois semaines privant de cours plus d'un million d'élèves.

Selon un sondage CROP, 41 pour 100 des personnes interrogées jugent que le gouvernement a fait beaucoup ou assez d'efforts pour en arriver à une entente. Dans le cas de la CEQ, la proportion s'établit à 40 pour 100.

A une autre question sur le même sujet, 29 pour 100 des

répondants estiment que c'est le gouvernement qui a fait le plus d'efforts pour conclure un accord alors que 34 pour 100 ont jugé que c'est plutôt la CEQ que revient ce titre.

Quant à savoir laquelle des deux parties était la plus raisonnable, c'est presque un autre match nul avec une proportion de 31 pour 100 des répondants qui appuient le gouvernement et 30 pour 100 la centrale syndicale.

Par contre, la CEQ gagne des points sur d'autres terrains. On estime qu'elle est plus préoccupée de la qualité de l'enseignement (47 contre 24 pour

100). En plus, la Centrale de l'enseignement est perçue comme étant "plus ouverte" (40 contre 24 pour 100) et le gouvernement est le plus intransigeant (45 contre 26 pour 100).

D'autre part, 39 pour 100 des répondants ont affirmé que la CEQ a démontré le plus de volonté pour en arriver à un règlement négocié alors que 30 pour 100 ont donné ce mérite au gouvernement.

Péquistes divisés

Par ailleurs, les données de cette consultation réalisée du 16 au 19 mars révèlent que les ré-

pondants péquistes sont très divisés sur l'impact des restrictions budgétaires en éducation.

Ainsi, 45 pour 100 des personnes interrogées qui se sont affichées comme péquistes croient que les restrictions budgétaires vont affecter beaucoup ou passablement la qualité de l'enseignement au Québec.

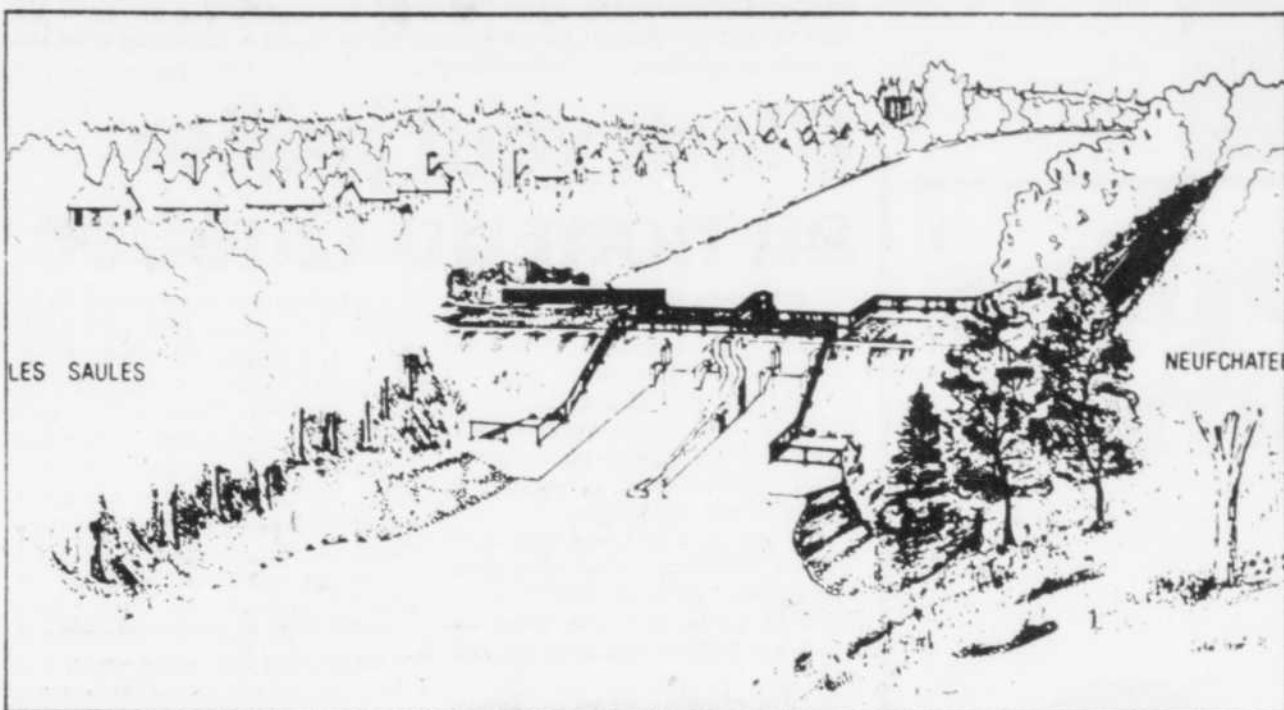
Quant à la disparition de 6.000 postes d'enseignants, 51 pour 100 des péquistes interrogés croient que la qualité de l'éducation va en souffrir. Sur les négociations, les péquistes sont également très divisés quant à savoir laquelle des deux parties est la plus intransigente: 38

pour 100 ont affirmé que c'est la CEQ alors que 37 pour 100 ont jugé que le gouvernement était fautif. Dans les autres situations, les répondants péquistes ont fortement appuyé le gouvernement.

On constate par ailleurs que le message de la CEQ sur la dégradation des services d'éducation à la suite des compressions budgétaires et des décrets a passé la rampe. 63 pour 100 des personnes interrogées sont d'avis que les restrictions budgétaires vont affecter la qualité de l'enseignement et 64 pour 100 croient que la disparition de 6.000 postes d'enseignants va avoir la même conséquence.



M. Yvon Charbonneau a dévoilé hier les résultats du sondage.



Une esquisse du barrage qui sera construit sur la rivière Saint-Charles. L'ouvrage pourra être utilisé par les piétons et les cyclistes.

L'environnement des rivières est respecté

par Michel TRUCHON

La construction d'un barrage-seuil sur la rivière Saint-Charles, à 600 mètres au nord du boulevard de la Capitale et d'une estacade, sur la petite rivière Du Berger, à environ 450 mètres également au nord du même boulevard, procurera de l'emploi à une douzaine de personnes.

Une fois terminés, les ouvrages s'intégreront très bien à l'environnement des secteurs où ils seront érigés. En principe, les constructions ne nuiront nullement à l'environnement, ne modifieront pas l'esthétique des secteurs et n'affecteront en rien la qualité de l'eau des deux rivières.

Il devrait aussi être possible de

rendre le barrage sur la Saint-Charles encore plus polyvalent et faire profiter la population d'un accès à l'eau à un endroit jusqu'à maintenant inaccessible et, moyennant certains aménagements, mettre un lien inter-rives à la disposition des citoyens. Le barrage sera équipé d'une voie pour piétons, cyclistes et motocyclistes ainsi que d'un belvédère d'observation.

Le barrage devrait aussi favoriser le projet de parc linéaire de la ville de Québec.

Retenir les glaces

Le barrage-seuil, dont la principale fonction est de retenir les glaces en amont de la rivière Saint-Charles, sera constitué d'une section centrale en béton d'une longueur de 19,9 mètres comprenant cinq seuils, ou poutrelles, de 3,5 mètres chacun.

Le reste de la section de la rivière sera fermée par deux digues d'une longueur totale de quelque 35

mètres. La présence du barrage produira une retenue d'eau qui s'étendra sur une longueur approximative de 650 mètres et couvrira une superficie d'à peu près 30.000 mètres carrés.

Pour ce qui est de l'ouvrage sur la rivière Du Berger, le ministère de l'Environnement a opté pour la construction d'une estacade qui servira elle aussi à retenir les glaces afin qu'elles ne descendent plus en aval former des embâcles qui sont les causes premières des inondations.

L'estacade est constituée tout d'abord d'un secteur central comprenant six piliers de béton espacés les uns les autres de 1,5 mètre, le reste de la section de la rivière étant fermée par deux digues d'une longueur totale de 30 mètres. Cet ouvrage créera ainsi une retenue d'eau qui s'étendra sur une longueur approximative de 160 mètres et couvrira une superficie de quelque 1.800 mètres carrés.

Un bris de pente détermine l'emplacement des ouvrages

La formation d'embâcles sur les rivières Saint-Charles et Du Berger provient essentiellement d'un bris de pente situé juste à l'amont des secteurs urbanisés. On passe alors d'un écoulement torrentiel à un écoulement fluvial où les vitesses sont très faibles.

Dans le tronçon à forte pente, le couvert de glace est plus fragile et est donc susceptible de se briser au moindre réchauffement de la température.

Lorsque ceci se produit, les glaçons dévalent la pente avec une grande vitesse et viennent heurter le couvert de glace encore solide des tronçons à faible pente, soit dans le secteur de la rue Archambault en ce qui a trait à la rivière Du Berger et dans le secteur du pont Père-Lelièvre dans le cas de la Saint-Charles. Il y a alors formation d'un embâcle qui vient obstruer la section d'écoulement et entraîne nécessairement un rehaussement du

niveau d'eau.

Les emplacements choisis pour ériger le barrage-seuil et l'estacade correspondent, à peu de chose près, à ce bris de pente. Leur rôle sera de favoriser la formation d'un couvert de glace solide, capable d'intercepter tous les glaçons libérés par une débâcle hâtive dans le tronçon amont et ainsi empêcher la formation d'embâcles dans les secteurs urbanisés en aval.

En été, la présence du barrage maintiendra un plan d'eau qui se déversera dans la rivière en formant une petite chute de 2,5 mètres.

Au printemps, lors de la période de la crue, le couvert de glace sera retenu au barrage, fondra sur place avec la venue du beau temps et l'eau franchira le seuil du barrage sans causer de chute, le niveau aval étant beaucoup plus élevé qu'en hiver ou en été.

Problèmes financiers au Club de réforme

par Réjean LACOMBE

Le Club de réforme, ce lieu de rendez-vous des libéraux québécois, connaît présentement d'importants problèmes financiers. Situé sur la rue Briand depuis près de 30 ans, ce club est fermé depuis quelques jours.

dirigeants de ce club créaient le Club des gouverneurs qui devait être formé de 50 personnes pouvant consacrer chacun \$1.000 à ce club.

Au cours de la même année, les administrateurs du Club de réforme re-

poussaient une offre d'achat d'un entrepreneur en construction qui désirait construire un édifice de 20 étages dans la rue Briand.

Le Club de réforme a connu au fil des années des moments de gloire avec la prise du

pouvoir des libéraux de Jean Lesage et de Robert Bourassa. Il a également enregistré des périodes difficiles au cours de ces 20 dernières années avec les défaites des gouvernements libéraux de MM. Lesage et Bourassa.

Ce n'est qu'en décembre 1968 que le club ouvrait ses portes aux femmes. Jusqu'à cette date, aucune femme ne pouvait mettre les pieds dans ce bastion masculin. A cette époque également, les administrateurs étu-

diaient la possibilité d'agrandir le Club de réforme. Toutefois, en 1969, cette éventualité était repoussée.

On ignore encore si le Club de réforme de Québec connaîtra le même sort que celui de Montréal, qui en 1972, déclarait faillite faute de pouvoir trouver un acheteur.

Les membres du conseil d'administration du Club de réforme devaient se réunir hier soir dans le but de trouver une solution à ces problèmes financiers. Pour le moment, on exclut toute possibilité de faillite.

Le président du conseil d'administration, M. Jean-Pierre Gignac, a indiqué au SOLEIL que diverses possibilités seront envisagées en vue de relancer ce club. On n'exclut pas la possibilité de vendre l'édifice de la rue Briand. Cet immeuble de quatre étages est évalué à quelque \$250.000.

Si jamais une telle hypothèse est retenue par le conseil d'administration, le Club de réforme serait logé dans un autre édifice. De plus, les administrateurs de ce club ont étudié la possibilité de confier à d'autres personnes qui en ont manifesté le désir, d'exploiter l'actuel Club de réforme.

Le Club de réforme existe à Québec depuis 65 ans. En 1955, les libéraux québécois se portaient acquéreurs de cet édifice situé dans la rue Briand. En 1972, dans le but d'éviter certains problèmes financiers, les

**TOUT COTON
TOUT L'ÉTÉ!**

Une magnifique création CHACOK 100% coton. Une robe originale, ultra-confortable. Importation française à choisir en blanc ou cognac sur noir.

Tailles: 6 à 14 ans.

Salon Jade
PLACE LAURIER

Jos Robitaille

ENTREPOSE VOS FOURRURES

- Nettoyage "Lusterized"
- Réparation - Remodelage
- Estimation gratuite (réparations)
- Service de cueillette gratuit

Valeur	Valeur	Valeur	Valeur
500 \$	1 000 \$	2 000 \$	3 000 \$
15 \$	20 \$	35 \$	45 \$

ASSURANCE DISPONIBLE SUR DEMANDE (en sus)

**700, RICHELIEU, QUÉBEC
TEL. 522-3288 / 522-0120**

Des incidents exagérés, selon LaSalle

D'après PC,
LE SOLEIL

Le seul député conservateur du Québec aux Communes, M. Roch LaSalle et le président du comité

des lettres de créances du parti, Me Jean Riou, de Québec, ont décidé hier de minimiser les incidents survenus lors d'assemblées tenues pour élire les délégués au

congrès de direction du parti. Toutefois, Me Brian Mulroney a adopté une tout autre attitude en demandant à la Commission de police du Québec de tenir une enquête sur le rôle

de policiers en civil qui auraient été embauchés par l'organisation de Joe Clark pour l'assemblée tumultueuse de la semaine dernière à Longueuil.

C'est Me Bernard A. Roy, conseiller juridique de Mulroney, qui a réclamé la tenue d'une enquête au juge Denys Dionne, président de la commission, alléguant que des

policiers en civil étaient présents à l'assemblée de vendredi dernier. Me Roy déclare qu'une enquête serait appropriée pour éclaircir cette affaire.

Rejetant la tenue d'une enquête générale susceptible de remettre en question le choix des délégués choisis, Me Riou a dit qu'il prévoyait un maximum de "six ou sept" plaintes, précisant qu'il y aurait enquête dans les cas où un grief formel sera déposé au comité des créances qui est chargé d'appliquer les règles quant aux choix des délégués.

Me Riou a dit que les épreuves de force entre les partisans de MM. Clark et Mulroney avaient été largement exagérées par la presse. "Quant à moi, je suis satisfait, on n'a pas eu à dé-

plorer d'incidents violents", a-t-il conclu.

Quant au saccage survenu à la maison d'un partisan de Mulroney, M. Denis Marsan, de Châteauguay, MM. LaSalle et Riou ont rejeté la possibilité que l'acte de vandalisme soit relié au rôle de M. Marsan dans le parti. "C'est un charriage incroyable", a lancé M. LaSalle. "Est-ce qu'on va accuser l'organisation Clark de tous les cambriolages survenus à Montréal ce soir-là", a-t-il affirmé.

Toutefois, toutes les organisations des candidats québécois en lice ont admis que les incidents et les irrégularités survenus aux assemblées de week-end n'aidèrent pas à relever l'image du parti au Québec.



Engagement de Crombie

M. David Crombie, l'un des 11 candidats à la direction du Parti conservateur, s'est engagé hier à Halifax, à mettre fin à la politique nationale énergique s'il devenait premier ministre. Selon lui, le programme s'est avéré un fiasco en plus de créer de la méfiance chez les investisseurs.

Clark veut parler au nom du Québec

D'après PC, CP, UPC

Joe Clark a déclaré qu'il était un meilleur porte-parole pour le Québec que son grand rival à la direction du Parti conservateur Brian Mulroney, parce qu'il a prouvé qu'il respectait ses engagements pris en faveur du Québec.

"Pour lui, c'est une question de lieu de résidence; pour moi, c'est une question d'engagements", a déclaré M. Clark dans une entrevue qui a été publiée hier dans Le Devoir.

"J'ai prouvé que je partageais les aspirations des Québécois. J'ai livré la marchandise et, pour cette raison, je peux gagner au Québec", a ajouté M. Clark. Ce dernier a mentionné que son allégeance au Québec et à l'Ouest le motivaient à combattre les tendances centralisatrices du gouvernement Trudeau.

Sa perception des candidats

Invité à évaluer ses rivaux, M. Clark a dit que M. Mulroney était de beaucoup le plus redoutable. Il a dit qu'il avait du respect pour Peter Blaikie, l'ancien président du parti

et a admis que la candidature de ce dernier lui nuirait plus qu'à Mulroney. Il a dit que les candidatures de David Crombie et Michael Wilson étaient "intéressantes" et que leurs appuis pourraient augmenter à mesure que la campagne avance. Selon lui, John Crosbie recrutera peu de partisans en dehors de Terre-Neuve. Enfin, M. Clark a dit qu'il n'avait pas une haute opinion de John Gamble et de Peter Pocklington mais que leur présence sur les rangs était une bonne chose car elle permettrait aux délégués de rejeter les idées de droite qu'ils véhiculent.

Clark critiqué

John Crosbie a déclaré hier qu'il ne partageait nullement la nouvelle façon de diriger le parti ("Ma façon ou la porte") qu'a proposée Joe Clark dans un discours en fin de semaine. "C'est aussi brillant que de dire que l'on va se comporter comme un gouvernement majoritaire lorsque l'on est minoritaire", a ajouté M. Crosbie rappelant ainsi un des slogans employés par Clark lorsqu'il avait pris le pouvoir en 1979.



POISSONNERIE QUEBEC INC.	
SAUMON FUME tranché Sachet 85 g 2.75\$ l'unité	CUISSES DE GRENOUILLES Catégorie no 2 880\$ kg 3.99\$ lb
LANGOUSTINES (Scampis) 21.78\$ kg 9.90\$ lb	PETONCLES frais ou congelés 17.28\$ kg 7.90\$ lb

PRIX DE GROS DIRECTEMENT DE L'ENTREPÔT
158, rue de l'Espinay, Québec, tél.: 529-2561
ASSORTIMENT COMPLET DE POISSONS ET DE FRUITS DE MER
(Face au parc Cartier-Brébeuf)

COLLEGE D'ENSEIGNEMENT GENERAL ET PROFESSIONNEL DE LIMOILLOU

AVIS PUBLIC
A tous les parents des étudiants du secteur régulier

Vous êtes, par la présente, convoqué à une assemblée générale extraordinaire afin de désigner votre représentant pour siéger au Conseil d'administration du Collège de Limoilou, en remplacement de monsieur Jules Villeneuve qui a démissionné récemment. C'est un mandat de deux (2) ans.

L'assemblée aura lieu demain le mercredi 30 mars 1983, à 19 heures, en la salle 1101, au 1300 - 8e Avenue, à Québec.

Immédiatement après cette assemblée, se tiendra une rencontre-échange organisée par l'Association des Parents du Collège de Limoilou qui portera sur:

- L'étudiant et l'étudiante au Collège, admission et cheminement scolaire, rendement scolaire et adaptation.
- Le marché du travail.

Pour renseignements: Madame Nicole L. Chiricota, tél.: (418) 661-7292

Le Secrétaire général, Raymond Asselin

Woolco Hush Puppies pour hommes AU CHOIX:

22288

la paire



20% DE RABAIS!

Chaussures sport de marque connue pour de belles promenades printanières

Chaussures fabriquées au Canada. Empeigne en cuir souple ou cuir sué. Semelle et talon en caoutchouc mousse. Tige en acier. Modèles fourreaux à soufflet caché ou à laçage 3 oeillets. Cuir souple noir ou brun; cuir sué brun seulement. 7 à 11.

Prix courant Woolco, la paire: 29"

Prix en vigueur jusqu'au 9 avril 1983

Achetez Woolco... partez gagnant!

5401, boul. des Galeries Québec, Québec
Les galeries de la capitale

2960, boul. Ste-Anne Giffard, Québec
LES GALERIES STE-ANNE

20 est. ch. Trans-Canada Lévis, Québec
Les Galeries Chagnon

L'argent est également le nerf de la politique

Pourquoi le Parti conservateur a-t-il décidé de permettre aux candidats à la direction de cacher les sources de leur financement?



richard daignault à Ottawa

Ça fait 20 ans que les gouvernements adoptent des lois pour contrôler les dépenses électorales, pour éliminer les caisses occultes.

Cependant les partis politiques ne sont toujours régis par aucune

loi lorsqu'il s'agit de choisir un chef. Curieux paradoxe.

L'exécutif conservateur n'a fait qu'une seule recommandation aux candidats: "pratiquez la frugalité". Simple vœu pieux. C'est évident.

Les campagnes pour s'emparer de la direction des partis politiques, comme les élections, ne se font pas avec des prières.

Un témoignage très pertinent est passé à peu près inaperçu au lendemain du désormais célèbre congrès conservateur de Winnipeg, celui-là même où Joe Clark, ayant obtenu 67 pour 100 du vote, décidait de démissionner et d'aller chercher un nouveau mandat.

Et celui qui a rendu ce témoignage n'est pas n'importe qui. Il s'agit de Dalton Camp, l'homme qui a provoqué le remplacement de John Diefenbaker par Robert Stanfield. Camp est un ancien président du parti et un partisan de Joe Clark. Il connaît les oignons.

Ses allégations

Camp, au lendemain de Winnipeg, était visiblement agité et au moment où des journalistes le questionnaient sur le sens de ce qui s'était passé, il a dit, carrément, que des gens mettaient de l'argent depuis deux ans pour forcer la tenue d'un congrès d'investiture.

"J'ai une assez bonne idée d'où

vient une partie de cet argent, il vient de l'extérieur de nos côtes", avait dit Camp.

"Des Etats-Unis, voulez-vous dire?" demanda Richard Gwyn du quotidien torontois "The Star".

"J'ai dit de l'extérieur de nos côtes (offshore), répéta Camp.

"Oh, de l'Europe", dit Gwyn. Camp a refusé d'identifier directement un pays mais il a dit ceci:

"Nous en sommes au point, je pense, où je doute moi-même de la démocratie du parti parce que je sais qu'il est possible, vu la machine, vu les médias, vu l'argent qui est disponible au système, vu la vive poussée idéologique qui a fait son

apparition depuis environ cinq ans

dans le domaine de la politique en Amérique du Nord, poussée qui manipule la politique, manipule les congrès, manipule les nominations, manipule les gens sans qu'ils s'en aperçoivent, tout simplement par le don de fonds de sources inconnues et mystérieuses.

Si cet argent représentait les intérêts d'un candidat, ce serait bien différent. Ce n'est pas ce que je dis. Ce que cet argent représente c'est une idéologie, et c'est l'arrogance d'une puissance et d'une richesse qui prennent pour acquis qu'on peut se servir d'un parti politique comme d'un jouet".

Un journaliste rétorqua alors qu'il ne voyait pas de preuves de dépenses extravagantes.

"Vous ne savez pas? Mais pour-tant vous devez en avoir une idée?" lança Camp.

"Des automobiles, ça coûte cher. Les enseignes, les affiches, les voyages, sont dispendieux..."

"Pensez-vous que l'argent nous est envoyé par des petites vieilles qui veulent faire une contribution?"

Le Parti conservateur est sur le chemin d'une renaissance évidente dans le sillon de l'effondrement des libéraux.

L'occasion aurait été belle pour mettre de la lumière dans les rouages du parti. Mais les libéraux ne l'ont pas fait dans leur temps. Alors les conservateurs ne sentent aucune obligation de faire une réforme de ce côté.

Lys géant 8 po
Lys 8 po. dans un pot recouvert de papier d'aluminium.

9⁹⁹
chac.

Chrysanthèmes 6 po
Vaste choix de couleurs. 6 po. Pot recouvert.

5⁹⁹
chac.

Lys 6 po dans un pot
Pot recouvert de papier d'aluminium. Un beau cadeau!

5⁹⁹
chac.

Plantes tropicales 6 po
Acclimatées à nos maisons canadiennes. Palmiers, scheffleras, etc.

5⁸⁶
chac.

Montre-calculatrice

Rabais de \$10!

Montre-réveil-calculatrice LCD avec jeu • Modèle mince • Heures • Minutes • Secondes • Jour • Date • Alarme • Calculatrice facile à manipuler • Jeu • Voyant • Ton argent • Module garanti 1 an.

• Prix courant Woolco, chac.: 29.86

19⁸⁶
chac.

Prix en vigueur jusqu'au 2 avril 1983

MODELE MINCE

HEURES • MINUTES • SECONDES • JOUR • DATE • VOYANT • ALARME • CALCULATRICE 8 CHIFFRES • JEU

Boucles d'oreilles "Sneak-A-Peek"

Choisissez un modèle qui vous convient. A. Tons variés. B. Aspect perle. C. Pierres. D. De fantaisie.

Au choix, la paire:

\$5

A. Tons variés. B. Aspect perle. C. Pierres. D. De fantaisie.

Cadeau...en or

Boucles d'oreilles "Needle & Thread" 10 ct
Pour oreilles percées. Perles de culture ou boules en or 10 ct montées sur une chaînette en or 10 ct.

la paire: **\$46**

la paire: **\$52**

la paire: **\$55**

Perles 4 mm ou boules en or 10 ct, au choix, la paire: \$46

Perles 5 mm ou boules en or 10 ct, au choix, la paire: \$52

Perles 6 mm ou boules en or 10 ct, au choix, la paire: \$55

Achetez Woolco... partez gagnant!

5401, boul. des Galeries
Québec, Québec
Les galeries de la capitale

lundi-mardi-mercredi
9h30 à 17h30
jeudi-vendredi
9h30 à 21h
samedi
9h à 17h

2960, boul. Ste-Anne
Giffard, Québec
LES GALERIES STE-ANNE

lundi-mardi-mercredi
9h à 17h30
jeudi-vendredi
9h à 21h
samedi
9h à 17h

20 est, ch. Trans-Canada
Lévis, Québec
Les Galeries Chagnon

lundi-mardi-mercredi
9h à 17h30
jeudi-vendredi
9h à 21h
samedi
9h à 17h

QUÉBEC ET BANLIEUE/RIVE-SUD

Les rapports du vérificateur interne circuleront peu

Mainguy: Pelletier a des choses à cacher



Le conseiller Pierre MAINGUY

par Pierre-Paul NOREAU

Les rapports du vérificateur interne de la ville de Québec seront remis au conseil seulement lorsqu'ils seront directement adressés à lui, sinon, ils resteront entre les mains du maire et de son exécutif.

M. Jean Pelletier n'a nullement l'intention de diffuser la critique du vérificateur même si l'opposition juge qu'elle a droit à cette information. Lors de la séance du conseil d'hier, le maire a clairement fait valoir que le vérificateur choisissait lui-même la destination de ses rapports (maire, exécutif ou conseil) et que lorsqu'il désirait que des éléments se rendent au conseil, le haut fonctionnaire les adressait directement à cette instance.

Il n'est donc aucunement question de modifier les pratiques. "Si jamais le vérificateur de la ville n'est pas satisfait du suivi administratif d'un rapport adressé au maire ou à l'exécutif, il en saisira le

conseil", a renchérit le premier magistrat.

Le conseiller Pierre Mainguy a conclu que M. Pelletier agissait ainsi parce qu'il avait des choses à cacher.

Pierre-Bertrand

M. Pelletier a d'autre part avisé le conseil que le protocole d'entente signé entre le ministère des Transports du Québec et la ville il y a deux ans pour l'élargissement du boulevard Pierre-Bertrand allait bientôt être respecté.

Ce dossier qui traînait dans le cas de Québec et de Vanier vient de débloquer. Vanier bénéficiera la première des retombées concrètes puisque la situation est la plus urgente selon le maire. Pour ce qui est de la partie du boulevard dans les limites de la ville de Québec, on s'y attaquera vraisemblablement sous peu.

Aide à la garderie

Les autorités municipales ont modifié leur approche dans le programme d'amélioration du quartier Saint-Jean-Baptiste (PAQ flot 8) a dénoncé le porte-parole de l'opposition.

M. Mainguy croit effectivement qu'au départ, ces programmes étaient conçus surtout pour favoriser les équipements communautaires. Or, les chiffres issus des modifications récentes du PAQ flot 8 démontrent, pour lui, que cette priorité a été reléguée au second plan au profit des infrastructures, non admissibles aux subventions au départ.

Un groupe du comité populaire de Saint-Jean-Baptiste s'est d'ailleurs plaint de n'avoir pas été consulté sur les modifications au PAQ, contrairement à ce que prévoit la réglementation de la Société

d'habitation du Québec, d'après leur analyse.

Les responsables de la garderie coopérative Saint-Jean-Baptiste, actuellement dans la rue Saint-Amable, réclamaient de l'aide par ce biais afin de déménager leurs pénates. Leur local actuel ne répond pas aux exigences. Pour eux, le PAQ permettrait à la ville de fournir des fonds pour la relocalisation de la garderie au cœur de Saint-Jean-Baptiste dans un nouvel endroit répondant aux normes sévères régissant les édifices publics. Le montant requis serait d'environ \$130,000.

M. Pelletier s'est dit sensible à leur problème leur promettant de les aider pour pousser le dossier au niveau provincial de qui relèvent les garderies. De son côté, il estimait que la ville ne pouvait rien faire sans risquer d'entrer dans un champ de compétence qui lui re-

tomberait sur le nez avec de grosses conséquences financières.

Fin abrupte

L'aide n'allait toutefois pas dans le sens de longues explications hier puisqu'il a forcé le président à mettre un terme à la séance avant la fin de la période de réponse aux questions des citoyens. Excédé par l'un d'entre eux lui disant qu'il ne répondait pas à la question posée, M. Pelletier a quitté les lieux.

M. Pelletier avait précédemment qualifié l'intervention des groupes populaires de "politiques" après avoir fait irruption à la galerie de la presse en pleine séance, pour faire sortir les représentants du groupe populaire et de la garderie qui s'y trouvaient pour expliquer leur point de vue aux journalistes.

Loi 111: \$300,000 en pénalités à la CECQ

par Damien GAGNON

A la Commission des écoles catholiques de Québec (CECQ), les pénalités en journées de salaire pour les enseignants qui ont défié la loi 111 représentent un montant de \$300,000.

La CECQ a décidé de récupérer cette somme sur les prochaines paies des enseignants, a révélé, hier soir, le directeur général de la CECQ, M. Fernand Paradis.

Le comité de parents de la CECQ aurait voulu que la commission scolaire n'applique pas cette pénalité afin d'éviter de compromettre le climat entre les enseignants, les directeurs et les parents.

M. Fernand Paradis a expliqué que la CECQ se devait d'agir ainsi parce qu'elle verra ses subventions du ministère de l'Éducation diminuées pour tenir compte de ce

défi à la loi.

Selon M. Paradis, si les lois 70 et 105 devaient être déclarées inconstitutionnelles par le plus haut tribunal (la Cour suprême), il sera plus facile de rembourser les enseignants que de tenter de se faire rembourser.

Par ailleurs, la CECQ a accepté d'entreprendre les représentations nécessaires auprès du gouvernement pour demander le retrait de la loi 111, comme le demandait le comité des parents.

M. Bernard Rousseau, commissaire d'école, se disant totalement en désaccord avec la loi 111, aurait voulu que la CECQ fasse un pas de plus en refusant de transmettre au ministère de l'Éducation les noms des professeurs qui ont défié la loi. Trop tard, de dire M. Paradis, la liste a déjà été envoyée.



Le conseil municipal de Beauport a décidé d'aller de l'avant en ce qui a trait à la restauration de la maison historique Girardin, un projet de \$480,500, malgré l'opposition des conseillers du Réveil de Beauport.

Restauration de la maison Girardin Malgré l'opposition, Beauport va de l'avant

par Gérald OUELLET

Malgré l'opposition en bloc des conseillers municipaux du Réveil de Beauport, le conseil municipal a décidé majoritairement de mandater les consultants Beaudet et Nolet, architectes, de préparer les plans et devis pour la restauration de la maison historique Girardin, un projet de \$480,500. C'est ce qui ressort d'une assemblée spéciale du conseil tenue hier soir pour discuter uniquement de ce sujet.

D'après les conseillers du Réveil de Beauport, l'aménagement d'un amphithéâtre naturel sur le terrain de la maison Girardin est interdit parce qu'il s'agit d'une zone résidentielle (H04). De plus, cette maison historique est située à proximité du couvent de la Congrégation Notre-Dame où sont logées des sœurs retraitées, ainsi que plusieurs personnes à la retraite qui oc-

cupent un complexe résidentiel administré par l'Office municipal d'habitation de Beauport. Enfin, le RB suggère au maire Rivard d'utiliser le chalet du parc Juchereau pour y établir également une agora.

On se souvient que, jeudi dernier, le député-ministre Clément Ricard a déclaré que la restauration de la maison Girardin et l'aménagement du terrain environnant seraient la contribution de son ministère pour les fêtes du 350e anniversaire de Beauport. Il avait de plus précisé qu'il avait l'appui de la majorité des organismes du grand Beauport.

Enfin, la présidente de l'Association culturelle du Pain de sucre Inc., Mme Armande Langelier, s'oppose catégoriquement à la formation d'une société privée pour administrer la maison Girardin. Selon elle, le favoritisme et le patronage qui semblent s'intégrer dans la réalisation de ce projet l'obligent à poser ce geste. On sait que le maire a annoncé la nomination de M. Raymond Bernier, ex-président du Parti municipal de Beauport, pour mettre sur pied cette société. D'ailleurs, Mme Langelier assistait, hier soir, à l'assemblée du conseil municipal.

Offices religieux à la cathédrale

A l'occasion de la semaine sainte, l'archevêché de Québec communique le programme des offices religieux qui se tiendront à la cathédrale Notre-Dame de Québec. Le mercredi 30 mars, messe chrismale à 19h30; le jeudi 31 mars, messe "In coena domini" à 17h; le vendredi 1er avril, Passion du Seigneur à 15h; le samedi 2 avril, veillée pascale à 21h; le dimanche 3 avril, messe solennelle à 9 h 15.

UNE PREMIÈRE H.R.

Sungsport de Alfred Sung!

La tenue idéale pour le week-end. Holt Renfrew présente en grande première la toute nouvelle et superbe collection 1983 de coordonnés Alfred Sung pour le week-end. La coupe et l'allure sont décontractées, tout à fait dans le style Sung. Illustres, chemise aux lignes amples, 75\$; pantalons avec plis à l'avant et à l'arrière, 70\$. En coton de couleur taupe. Tailles 4-12. Miss Renfrew.

HOLT RENFREW

Place Ste-Foy
H.R. ouvert jeudis et vendredis jusqu'à 21 h.

Les nouveaux jouets Fisher-Price aident vos enfants à grandir.

Le printemps apporte une nouvelle moisson de jouets Fisher-Price, créés spécialement pour développer les mains et l'esprit.

Nouveauté: Panier plein air. Il permet aux petits de découvrir la nature en faisant pousser des petits jardins. 9,99\$ chacun.

Nouveauté: Calendrier d'activités. Parfait pour apprendre aux enfants qui grandissent comment organiser leurs activités. 4,99\$ chacun.

Nouveauté: Doux hochets. Secouez-le; agitez-le; cognez-le. Pour vos bébés, une façon originale et sans danger de mettre à l'épreuve leur corps en pleine croissance. 3,99\$ chacun.

Nouveauté: Mini-jeux. Grandir, c'est labourer un champ, faire voler un poulet en hélicoptère et accomplir quelque chose de raisonnable ou de saugrenu. 5,99\$ chacun.

Nouveauté: Benne-bascule Jiffy. Elle roule, transporte, décharge et développe les jeunes imaginations. 10,99\$ chacun.

Le prix de ces articles demeure en vigueur jusqu'au 30 avril 1983. Venez voir nos spéciaux sur plusieurs autres jouets Fisher-Price.

KIROUAC

Place Ste-Foy
653-8544

QUÉBEC ET BANLIEUE/RIVE-SUD

Ecole Saint-Jean-Baptiste

Les coûts de la rénovation ont triplé

par Damien GAGNON

Les travaux de rénovation de l'école Saint-Jean-Baptiste, rue Saint-Jean, coûteront trois fois plus que le montant prévu initialement selon les estimations de la Commission des écoles catholiques de Québec (CECQ).

Ces travaux qui consistent à murer 20 fenêtres de la façade sud de l'école et à remplacer les 38 autres avaient été évalués par le directeur de l'équipement de la CECQ, M. Jacques Charland, à environ \$30.000.

On a appris, hier soir, au terme d'un long débat qui a duré plus de trois heures, que la CECQ a déjà investi \$52.000 et qu'elle devra déboursier un autre montant d'environ \$31.000 parce que les nouvelles fenêtres ne donnent pas satisfaction.

Mais ce n'est pas tout. Il est possible que la CECQ ait à déboursier davantage advenant que le service d'urbanisme de la ville de Québec n'accepte pas la brique utilisée pour murer les fenêtres qui ont été enlevées parce que cette brique n'est pas similaire à celle déjà existante.

La CECQ pourrait alors se voir dans l'obligation d'investir plusieurs milliers de dollars de plus.

C'est la raison pour laquelle le comité de l'école Saint-Jean-Baptiste a recommandé au conseil des commissaires de redonner à la façade sud de l'école son aspect original en démurant les fenêtres. Selon le président du comité d'école, M. Jean-Marie Angers, cette proposition coûterait quelque \$16.000 de plus que celle de la CECQ mais elle aurait comme avantage de résoudre de façon définitive le problème et surtout de préserver l'intégrité d'un bâtiment institutionnel qui fait partie du patrimoine du quartier Saint-Jean-Baptiste, paroisse qui doit fêter son centenaire en 1986.

Les commissaires de la CECQ ont plutôt opté pour l'amélioration des 38 nouvelles fenêtres. Toutefois, ils ont demandé à l'architecte, M. Yves Gagnon, d'entreprendre les démarches nécessaires à l'obtention des permis requis de la ville de Québec et advenant un écart supérieur à 10 pour 100 du prix estimé, que le dossier soit à nouveau soumis au conseil pour fins d'approbation.

Si ces deux conditions ne sont pas respectées, la CECQ s'engage à envisager la solution présentée par le comité d'école.

Il n'y a pas que les parents de l'école Saint-Jean-Baptiste qui dénoncent les travaux effectués mais aussi d'autres groupes dont le conseil de fabrique et le comité du patrimoine qui ne s'expliquent pas que l'on veuille à tout prix défigurer l'école Saint-Jean-Baptiste sous pré-

texte de sauver de l'énergie en diminuant le nombre de fenêtres alors qu'aucune étude ne le prouve.

Ce dossier fait l'objet de discussions depuis septembre dernier. Les travaux ont été arrêtés une première fois parce que le service d'urbanisme de la ville de Québec s'opposait à ce que la CECQ utilise de la tôle ondulée pour murer les fenêtres et une deuxième fois en novembre parce que les travaux incommodaient les élèves et ne répondaient pas aux besoins du milieu.

LA VIE COMMUNAUTAIRE

par Tom Fréchette
647-3361 du lundi au jeudi
entre 13h et 15h

Auto-Psy

Le groupe Auto-Psy présentera deux vidéos demain, à 19h30, à l'Office national du film, 2 Place Québec. Pour détails, composez 529-1978.

Commission régionale

Le Conseil de la santé et des services sociaux de la région de Québec invite les organismes et associations regroupant des personnes âgées et oeuvrant dans la région 03 à lui soumettre le nom de personnes intéressées à être membres de la Commission régionale du troisième âge. Les suggestions doivent être transmises à Mme Hélène Morais, Conseil de la santé et des services sociaux de la région de Québec, 525 boulevard Hamel, Québec, P.Q., G1M 2S8, ou en composant 529-5311.

Conditionnement

Le Pavillon de prévention des maladies cardiaques, situé à l'hôpital Laval, 2725 chemin Sainte-Foy, offrira des cours de conditionnement physique à la population adulte pour les raisons printemps-été. Pour détails, composez 656-4596 entre 8h30 et 16h30.

Echange

L'Association des parents du cégep de Limoilou organise une rencontre-échange sur les sujets: "L'étudiant et l'étudiante au collège, admission et cheminement scolaire, rendement scolaire et adaptation, le marché du travail", demain à 19h30, au collège de Limoilou, 1300 sur la 8e Avenue à Québec (local 1104). Pour détails, joindre Nicole L. Chiricota à 661-7292.

Eveil de la conscience

Le sujet d'étude au local de l'Association gnostique, 696 rue Richelieu, demain à 19h30, sera: "L'éveil de la conscience et des facultés par la sexualité tantrique". Pour détails, composez 524-1279 ou 522-7654.

Fêtes foraines

Les Fêtes foraines de Charlesbourg se dérouleront du 10 au 14 août. Un appel est lancé aux artistes amateurs et semi-professionnels de Charlesbourg. Ils peuvent communiquer avec Mme Hélène Falardeau à 628-8672.

Financement

La Fondation François-Charon lance sa campagne de financement par la vente d'une sérigraphie réalisée par le peintre québécois Benoît Simard. Le dévoilement de la sérigraphie aura lieu le 7 avril et l'objectif de la campagne est de \$75.000.

Fonds de solidarité

Le conseil régional de pastorale du Plateau a mis sur pied un fonds de solidarité pour venir en aide aux victimes de la présente crise économique. Tout don en argent ou en chèque sera apprécié. Pour détails, composez: 522-2179.

Goélettes

Le Centre d'initiation à l'histoire des goélettes du Saint-Laurent Inc. recherche des renseignements sur les goélettes du Saint-Laurent. Si vous possédez de la documentation sur les marins, les capitaines, les constructeurs, composez 1-438-2734 ou écrivez au centre, 130 chemin des Coudriers, ile aux Coudres, G0A 1X0.

Local recherché

Le groupe Entraide-Parents est à la recherche d'un petit local permanent dans le quartier de Limoilou, à prix modique. Les intéressés doivent joindre Richard Lachance à 849-2094 (le jour) ou Réjeanne Roberge à 529-5685 (le soir).

Photothèque

Une exposition de photos d'Yves Guillot sera tenue à la photothèque de Québec, 20 rue Saint-Pierre, du lundi au mercredi de 13h à 18h, les jeudi et vendredi de 13h à 21h, le samedi de 11h à 20h et le dimanche de 11h à 17h et cela, jusqu'au 30 avril. Pour détails, joindre François Tremblay à 694-6278.

Réunion d'anciens

Le comité des fêtes du 125e anniversaire du couvent de Lévis invite les personnes ayant fréquenté cet établissement à donner leur nom immédiatement pour participer à la réunion des anciens, préparée pour le 15 mai, à partir de 13h. Pour inscription, composez 837-3563 ou écrivez au couvent de Lévis, 51 rue Déziel, Lévis, P.Q., G6V 3T7.

Spectacles culturels

Le Service des loisirs et parcs de la ville de Beauport recrute des artistes et des groupes culturels travaillant dans les disciplines: chansons populaires, groupe jazz ou rock, harmonie, chorale, musique semi-classique ou classique. Pour détails, joindre Jean Bergeron à 667-5193 (local 129).

Dîner-conférence

La Chambre de commerce de Lévis recevra comme conférencier le député fédéral Gaston Gourde, pour son dîner-conférence du 31 mars, à 11h45 à l'Institut coopératif Desjardins. M. Gourde doit y parler du programme Relais (relance de l'aide à l'emploi), dans lequel différents paliers de gouvernements sont impliqués. Pour réservation, il suffit de communiquer par téléphone au numéro 833-2114.

astral photo

DES BAS-PRIX... ET Plus encore!



Minolta X700. Appareil 35mm automatique avec mode Program & débrayage manuel. Avec objectif 50mm F/2. Ord. 369 95.

344⁷⁷

EN PRIME!

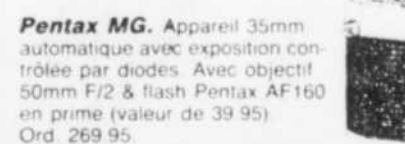
A l'achat de tout appareil 35mm SLR, nous vous offrons

50%

de rabais sur le prix ordinaire du sac à accessoires Image de votre choix! Limite d'un sac par appareil.



PENTAX



Pentax MG. Appareil 35mm automatique avec exposition contrôlée par diodes. Avec objectif 50mm F/2 & flash Pentax AF160 en prime (valeur de 39 95). Ord. 269 95.

239⁷⁷

EN PRIME!



Pentax Sharpshooter. Nouveau! Appareil 35mm avec mise au point automatique par infrarouge, exposition et flash automatiques. Ord. 179 95 (illustré avec entraîneur optionnel).

159⁷⁷

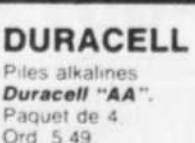
Entraîneur Sharpshooter motorisé. Piles alcalines en prime! (valeur de 3 29). Ord. 29 95.

24⁷⁷



Minolta Hi Matic GF. Appareil 35mm avec exposition automatique & symboles de mise au point faciles à ajuster. Ord. 79 95. et vous obtenez 50% de rabais sur un filtre Image IA.

69⁷⁷



DURACELL
Piles alcalines Duracell "AA". Paquet de 4. Ord. 5 49.



Cassette vierges Cassion AX-2 pour enregistrer. Ord. 9 99.



IMAGE
Film Image avec développement compris 110-24 poses. Ord. 9 99.



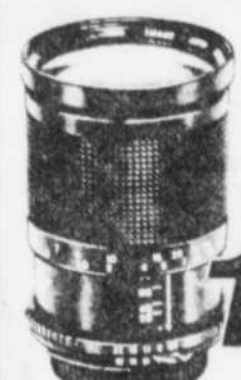
4⁹⁹



4⁴⁹



4⁹⁹



Zoom Image MFZ 28-80mm. Zoom grand-angle/teleobjectif moyen avec mise au point macro & commande monotouche pour zoom/mise au point. Avec étui d'objectif Image en prime (valeur de 5 77). Ord. 169 95.

IMAGE 129⁷⁷



Sac pare-coups Image. Sac à accessoires de luxe avec intérieur rembourré mousse & compartiments à fermeture-éclair. Ord. 24 95.

16⁷⁷



Image CT40. Flash compact automatique avec circuit thyristor à récupération d'énergie. Ord. 49 95.

39⁷⁷

EN PRIME!
A l'achat d'un flash Image CT40, nous vous offrons

50%
de rabais sur le prix ordinaire d'un flash asservi Image 16. (Ord. 24 95).

Vous ne payez que 12⁴⁸

29⁷⁷

Image CB21. Flash automatique avec tête orientable pour des effets d'éclairage spéciaux. Ord. 34 95.

159⁷⁷

Lloyd's V325. Système radio-cassette/stereo avec puissants haut-parleurs détachable. Deux micros à condensateurs & temoins vumètres. Ord. 179 95.

14⁸⁸

A l'achat d'un stéréo Lloyd's V325, nous vous offrons

50%
de rabais sur le prix ordinaire d'une radio AM/FM stéréo portable avec écouteurs Lloyd's N737747.

Vous ne payez que 14⁸⁸

2ème JEU DE PHOTOS

POUR 99¢

lorsque vous faites développer et imprimer un film à nos bas prix courants!

Procédé C-41 seulement. Film développement compris & offres de coupons rabais non-éligibles. L'offre expire le 9 avril 1983.

Profitez-en pour Pâques

SUPER-VENTE

avant inventaire

50% à 70% sur toute la marchandise en magasin:

- bijoux
- montres
- cadeaux
- jusqu'à samedi

Bijouterie

PLAZA LAVAL

2750, chemin Ste-Foy, Ste-Foy

Tél.: 658-0683

Avez-vous les moyens d'être malade?

ASSOCIATION D'INFORMATION DES MALADES

LA CROIX BLEUE

Une assurance-maladie individuelle complémentaire... parce que la maladie coûte cher.

Voyez tous les détails dans votre journal de samedi.

RENCONTRER.

une personne avec les mêmes goûts les mêmes affinités

AIMER-PARTAGER

N'est-ce pas là un idéal que chacun de nous caresse au fond de son cœur?

ENFIN!

"DONNER UN VISAGE A SES REVES"

QUEBEC: 529-3363

CHICOUTIMI: 696-1666

INSTITUT DE RECHERCHE HUMAINE

580, Grande-Allée, suite 230, Québec - 529-3363

1212, boul. Talbot, 2e étage, Chicoutimi - 696-1666

Ouvert: lun. - ven. 12h à 20h, sam. 10h à 15h

ROUMANIE cures de santé

exotik tours swissair

Prochain départ de groupe le 18 mai 83

2 semaines 1950\$*

3 semaines 2250\$*

* Repas et traitement inclus

Possibilité de départs individuels

CLUB JEUNESSE

(VOYAGES CARAVEL) INC.

1035, rue Cartier - 647-1454

Détenteur d'un permis du Québec

astral photo

PLACE LAURIER 653-6089

GALERIES DE LA CAPITALE 627-5857

5, PLACE QUEBEC 529-8238

PLACE FLEUR DE LYS 529-2541

POUR DES PHOTOS COULEUR AVEC UNE

NOTE DE DISTINCTION

LES RÉGIONS

Rivière-au-Renard

Situation critique chez Pêcheurs unis

Par Michel CORBEIL
du bureau du Soleil
MATANE — La continuité de Pêcheurs unis du Québec (PUQ) dans le secteur de Rivière-au-Renard semble sérieusement menacée.

A quelques jours,

voire quelques heures, du début de la saison de pêche, la demande d'aide de l'Association locale de pêcheurs coopérateurs se résume à réclamer une intervention urgente des gouvernements sans la chiffrer et les pêcheurs membres, dé-

jà trop peu nombreux, sont la cible du mardage d'industriels indépendants de la transformation du poisson, ont indiqué diverses sources.

Sous le couvert de l'anonymat, un des pêcheurs a assuré que les promoteurs de l'usine

transformant la crevette à Cap-Chat ont formulé des offres lors d'une réunion vendredi et qu'un groupe de Sept-Îles a fait de même le même jour, proposant cette fois le transport par camions réfrigérés de la crevette et du poisson de

fonds vers Boston.

"Aucun engagement n'a été pris, a avancé notre informateur. Les pêcheurs ont à cœur de redémarrer l'usine de PUQ à Rivière-au-Renard. C'est aux paliers de gouvernement à nous aider. Sinon le

poisson risque de se ramasser à Boston et Rivière-au-Renard pourrait devenir un village fantôme. La situation est alarmante et tout le monde est inquiet."

Retard inévitable

Le pêcheur a avancé que les réponses gouvernementales devront parvenir dès cette semaine. "La situation ne peut plus attendre. Nous sommes prêts depuis jeudi et sans la

présence de glaces, nous serions déjà en mer."

M. Donald Leblanc, adjoint au secrétaire général et aux communications de la Fédération des pêcheurs unis, a confirmé en quelque sorte les propos du hauturier. "A Rivière-au-Renard, la question repose sur l'approvisionnement. Il en faut davantage pour l'usine de crevette et de poisson frais", laissant deviner que le nombre de bateaux ac-

tuellement au nombre de 14 selon lui, est insuffisant.

Il a également confirmé que le temps presse. "Les gens sont confiants, mais ce n'est pas réglé pour la reprise des activités. Ça prend une injection de fonds immédiate des gouvernements." Et à ce sujet, a-t-il complété, "les délais? Il aurait fallu que ce soit la semaine dernière". Mais rassurant, il a conclu: "C'est risqué que cela redémarré à

temps, mais dans les usines, on peut se servir de bord" rapidement pour opérer."

Au bureau du ministre Jean Garon, titulaire québécois des Pêcheries, un porte-parole a cependant signalé hier: "Nous avons reçu un télégramme en provenance de Rivière-au-Renard. Les pêcheurs réclament une aide urgente, mais ne précisent pas ce qu'ils feront, eux."

BOWRING

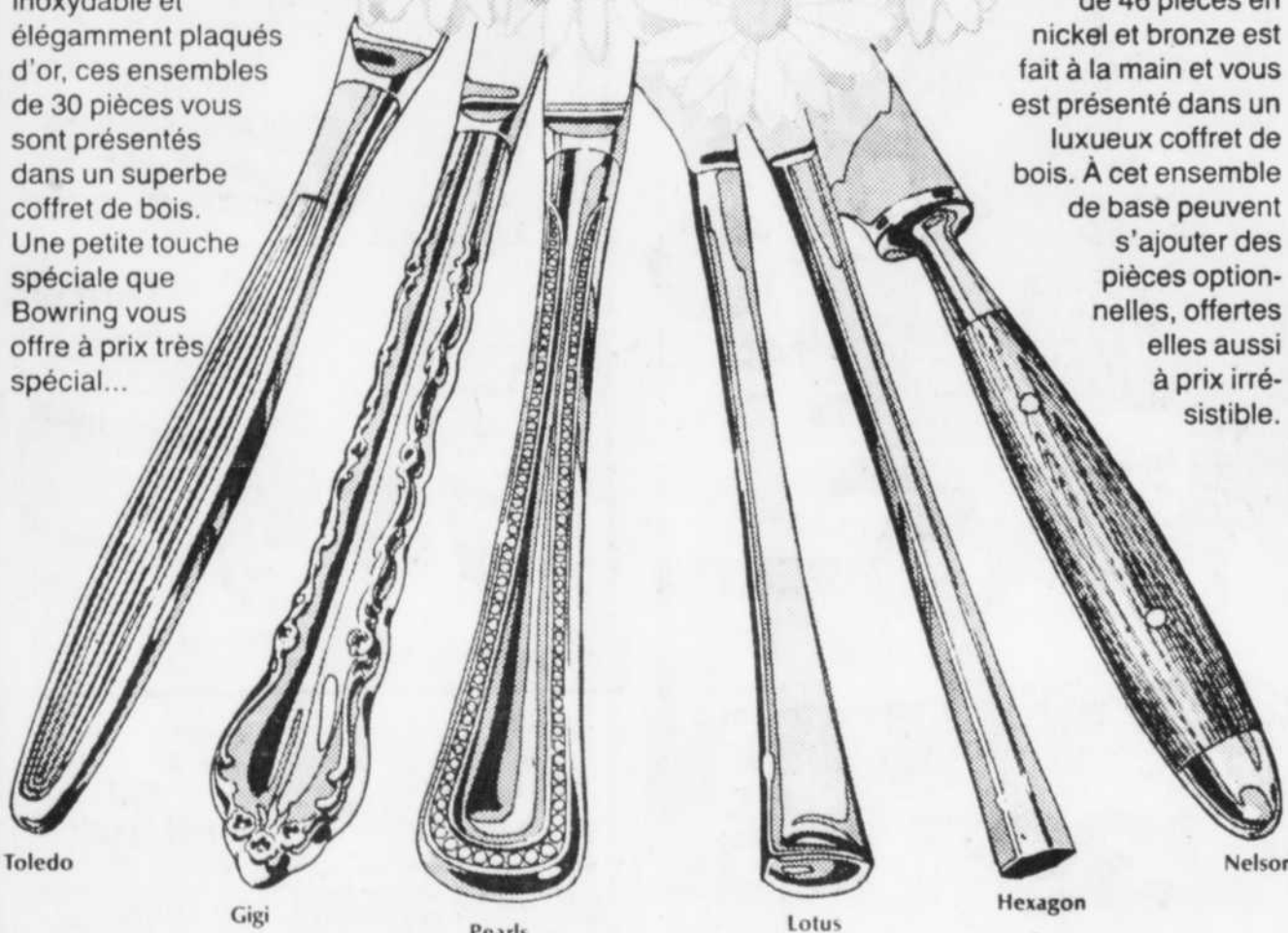
PROFITEZ DE RABAIS ÉBLOUISSANTS
SUR NOS COUVERTS EN BRONZE
ET EN PLAQUÉ OR

ÉCONOMISEZ JUSQU'À

150\$

Plaqué or

Faites votre choix parmi ces trois magnifiques motifs de couverts. Faits d'acier inoxydable et élégamment plaqués d'or, ces ensembles de 30 pièces vous sont présentés dans un superbe coffret de bois. Une petite touche spéciale que Bowring vous offre à prix très spécial...



Bronze Royalty

Des couverts qui feront l'orgueil des hôtes les plus exigeants. Chaque ensemble de 46 pièces en nickel et bronze est fait à la main et vous est présenté dans un luxueux coffret de bois. À cet ensemble de base peuvent s'ajouter des pièces optionnelles, offertes elles aussi à prix irrésistible.

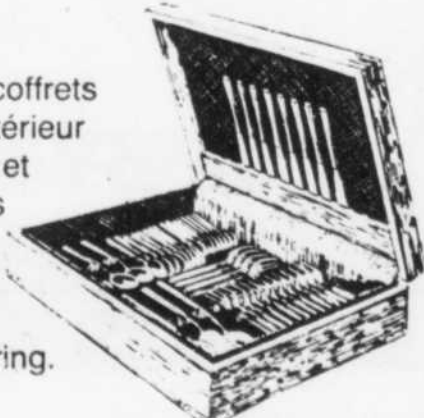
Couverts en plaqué or—30 pièces

	Prix courant	Prix réduit	Une économie de
Toledo	375\$	260\$	115\$
Gigi	495\$	345\$	150\$
Pearls	430\$	300\$	130\$

Couverts Bronze Royalty—46 pièces

	Prix courant	Prix réduit	Une économie de
Lotus	317\$	237\$	80\$
Hexagon	317\$	237\$	80\$
Nelson	317\$	237\$	80\$

Ces magnifiques coffrets de bois ont un intérieur anti-ternissure et ils sont agrémentés à l'extérieur d'une plaque d'inscription et de coins en laiton. Une exclusivité de Bowring.



Place Fleur de Lys/Place Laurier/Place Québec, Galerie de la Capitale

Nous acceptons les cartes Visa, MasterCard et American Express



Le Soleil, Réal Loberge

Au lendemain de l'incendie chez Clément Roy Inc., à Saint-François de Montmagny, fin janvier 82.

Usine Clément Roy Inc.

La production doit reprendre sous peu

par Pierre ASSELIN
du bureau du Soleil

LA POCATIERE — L'usine Clément Roy Inc., de Saint-François de Montmagny, détruite par un incendie en janvier 1982, sera remise en fonction d'ici à un mois et devrait donner du travail à 55 employés au mois de juin.

La reconstruction aura coûté \$1,5 million, a indiqué le vice-président directeur général, M. Marc Roy. \$229,800 proviennent d'une subvention du ministère canadien de l'Expansion économique régionale et \$175,000 de l'Office de planification et de développement du Québec.

A sa réouverture, précisait-il, 45 employés

reviendront au travail et par la suite 10 autres s'ajouteront à ce nombre en juin. A l'origine, ces dix employés ne devaient reprendre le travail qu'en 1984, mais le carnet de commandes de la compagnie est suffisamment bien garni pour avancer ce retour. M. Roy envisage d'ailleurs déjà des agrandissements et d'autres projets d'expansion de l'entreprise pour 1984.

Clément Roy Inc. fabrique des meubles résidentiels de métal sous la marque Design 3,000, des meubles pour établissements commerciaux et des pièces de bicyclettes en sous-traitance pour des compagnies canadiennes et américaines. 60 pour 100 du marché de la compagnie va à l'exportation, devait enfin préciser M. Roy.

Négociation du fer

Le contrat américain va servir de modèle

par Jean Didier FESSOU
du bureau du Soleil

SEPT-ÎLES — Dans quelques mois, ce sera à nouveau la ronde des négociations du fer entre cinq compagnies minières du Québec-Labrador et les 23 locaux représentant les 7,000 membres du Syndicat des métallos. Et pour la doyenne des entreprises minières de la région, la Compagnie minière IOC, ce sera la onzième négociation du genre depuis son implantation au Québec.

Les compagnies visées, ce sont la minière IOC et ses filiales, la minière Québec-Cartier, Mines Wabush et Sidbec-Normines. Et, quelques mois plus tard, ce sera au tour de la Québec Iron and Titanium au Havre-Saint-Pierre. Pour une des rares fois de l'histoire du fer sur la Côte-Nord,

la dernière négociation s'était terminée sans grève après quatre mois de discussions.

Et, comme à chaque fois, c'est le contrat de base qui aura été signé quelques mois auparavant aux États-Unis qui donnera le ton à ces négociations. Ce contrat de base vient d'être signé et ses grandes lignes dévoilées. D'une durée de 41 mois, ce contrat lie les 365,000 métallos américains aux sept "grands" de l'acier. Environ 200 aciéries et leurs employés prévoient s'y soumettre. Ce contrat écarte toute grève pour la durée de son application, c'est-à-dire jusqu'au 31 juillet 1986.

Les caractéristiques

Les caractéristiques de ce contrat, dont on retrouvera les grandes lignes ici même dans quelques mois, sont les suivantes:

— réduction immédiate du salaire horaire de \$1.25 plus l'élimination du paiement de six cents du boni de vie chère ainsi que la disparition des rajustements du boni de vie chère en mai, août, novembre, février et mai 1983-1984;

— la réduction de salaire de \$1.25 sera rétablie par une augmentation de 40 cents le 1er février 84, une autre de 40 cents le 1er février 85 et une dernière de 45 cents le 1er février 86;

— la prime du dimanche sera réduite, mais la réduction sera rétablie avant l'expiration du contrat;

— programme d'encouragement à la retraite anticipée des travailleurs ayant 30 années de service; 10,000 d'entre eux sont concernés;

— à compter de janvier 84, le boni de vacances sera éliminé et le programme de vacances prolongées de 13 semaines pour les employés de longue date n'a pas été renouvelé;

— élimination d'une semaine de vacances régulières.

Plus un certain nombre de clauses exclusivement américaines et ayant trait aux prestations de chômage, notamment.

Des concessions

En retour de ces concessions, les aciéries ont accepté que l'argent ainsi épargné, environ 9 pour 100 de la masse salariale, soit consacré aux usines existantes soit en dépenses de capital, soit en dépenses d'exploration. Les aciéries se sont également engagées à ne pas se servir de l'argent ainsi épargné pour investir dans des domaines autres que le fer et l'acier.

De part et d'autre, cette entente est perçue comme une contribution importante et urgente à la relance de l'industrie américaine de l'acier.

Si cette relance avait bel et bien lieu, elle aurait des incidences ici même au Québec-Labrador.

cueillette et livraison gratuites

Pour votre entreposage fourrure, 529-0077

Voûte réfrigérée, fumigée, déshumidifiée et ventilée

La haute technologie moderne apporte un climat propice où votre fourrure conserve toute sa vitalité naturelle et la souplesse de son cuir. Profitez de la saison d'entreposage pour faire réparer, remodeler et faites nettoyer votre fourrure par le procédé

MARANDA LUSTRE INC.

Le Salon de fourrures
ROLAND FORGUES

461, St-Joseph est, Québec, mail centre-ville 529-0077

Estimation gratuite des réparations jugées nécessaires par nos experts.

Valeur 500 \$	Valeur 1 500 \$	Valeur 2 500 \$
14\$	29\$	39\$
Valeur 3 500 \$	Valeur 4 500 \$	Valeur 5 500 \$
49\$	59\$	69\$

Assurance pour l'année moyennant léger supplément.

2 hrs de stationnement gratuit

10%

d'escompte
si vous venez chercher
votre fourrure
avant le
1er novembre 1983.



RELAIS créera 50 emplois à Québec

par Guy DUBE

Cinquante emplois seront créés à Québec, dans le cadre du programme RELAIS du gouvernement fédéral, visant la relance de l'aide à l'emploi.

C'est ce qu'a annoncé, hier, le député de Louis-Hébert, Dennis Dawson, au nom de son collègue Lloyd Axworthy.

Les 50 nouveaux emplois ont trait à sept projets, dont cinq seront parrainés par Agriculture Canada, un par Environnement Canada et l'autre par Consommation et Corporations Canada. Il s'agit là d'une partie du volet pour lequel \$70 millions ont été alloués sur un budget global de \$170 millions au Québec.

M. Dawson prenait alors la parole lors d'une conférence d'information portant sur une subvention de l'ordre de \$1.4 million, que le gouvernement fédéral s'est engagé à verser pour la réalisation du parc nautique de Cap-Rouge. Ce parc, unique en son genre dans la région de Québec, sera fin prêt pour le printemps 1984, en vue des festivités entourant le 450^e anniversaire de l'arrivée au Canada de Jacques Cartier.

Le parc en question pourra accueillir quelques centaines de petites embarcations non munies de quilles, soit des dériveurs et des planches à voile.

Il reste à la municipalité de Cap-Rouge d'acquiescer au coût de \$1 million, le promontoire à l'est de la rivière Cap-Rouge, où, ironie du sort, Jacques Cartier avait procédé à la première pendaison légale au Canada, en 1542. Un marin avait alors volé la ration quotidienne d'un compagnon et le navigateur malouin l'avait condamné à la pendaison.

Les emplois créés pour la construction du parc nautique sont estimés à 70. Il en découlera une quinzaine d'emplois permanents et une vingtaine d'emplois saisonniers.

Emplois pour étudiants

Par ailleurs, M. Dawson a indiqué que, en raison de sa forte population étudiante, la circonscription de Louis-Hébert "sera particulièrement privilégiée dans le cadre du programme Été-Canada 1983".

Le ministère de l'Emploi et de l'Immigration accordera en effet un montant de \$545,500 pour fournir du travail aux étudiants pendant la saison estivale qui approche.

EDIFICE UNIQUE

ESPACES DE BUREAUX A LOUER

2050, boul. St-Cyrille, limites de Sillery et Ste-Foy

- Grandes et petites superficies au choix
- Possibilité d'amélioration locative
- Bail confectionné selon vos besoins
- Tapis neufs
- Stationnement intérieur et extérieur
- Restaurant

Renseignements: SODEROC Ltée
courtier en immeubles
871-9766

Avez-vous les moyens d'être malade?

LA CROIX BLEUE

Une assurance-maladie individuelle complémentaire... parce que la maladie coûte cher.

Voyez tous les détails dans votre journal de samedi.

LES ATELIERS DE LANGUES
Collège St-Charles-Garnier
autres (Collège des Jésuites)

NOUVEAU SESSION DE PRINTEMPS
11 avril au 17 juin 1983
COURS DE JOUR

ANGLAIS et ESPAGNOL: 2 demi-journées par semaine. Élémentaire, intermédiaire, avancé.

METHODES: Audio-visuelle ou audio-orale selon les niveaux.

INSCRIPTION: Du 5 au 8 avril 1983 de 8h à 16h30 et de 19h à 21h. Toutes les inscriptions se font au secrétariat. (Nombre limité)

DEBUT DES COURS: 11 avril 1983

LES ATELIERS DE LANGUES
COLLEGE ST-CHARLES-GARNIER
1150, St-Cyrille ouest, Québec, P.Q. G1S 1V7
Tél.: 681-0107, postes 46 ou 47



Pour de bons achats Pascal a tout prévu!



Serv. à diner 45 pièces en porcelaine

Economisez 8.00
Cour. 47.50
Solde **39.50** l'ens.

Comprend: 8 grandes assiettes, 8 à pain, 8 tasses et soucoupes, 8 bols à soupe, 1 légumier, 1 plat de service, 1 pot à crème, 1 sucrier avec couvercle. Joli motif floral.



Batterie de cuisine 7 pces émaillée porcelaine

Solde **36.50** l'ens.

Casserole 1L et 3L avec couvercle, marmite 4.5L avec couvercle et 1 poêle à frire 2.2L. Cour. 44.50



Serv. à diner "Floral" 20 pièces

Economisez 10.00
Solde **19.95** l'ens.

Service pour 4 personnes: grandes assiettes, bols à soupe, tasses et soucoupes. Cour. 29.95



Serv. à diner "Oxford" 20 pces

Solde **27.50** l'ens.

Motifs assortis. Va au four et au lave-vaisselle. 4 grandes assiettes et 4 à pains, bols à soupe et tasses et soucoupes.

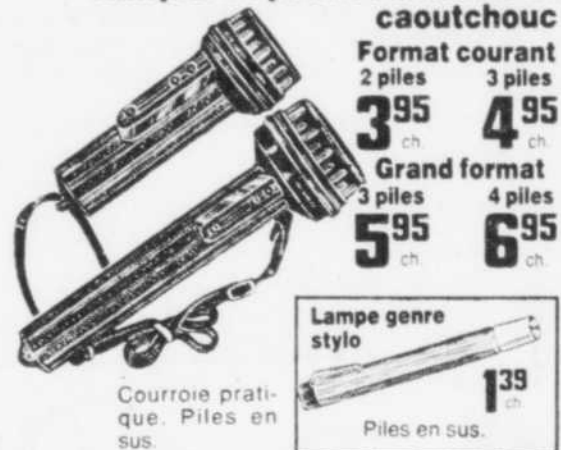


Serv. à diner "Silver Mist" 20 pces

Solde **24.75** l'ens.

Motif floral avec bordure argentée. 4 de chaque: grande assiette, assiette à pain, bol à soupe, tasse et soucoupe.

Lampes de poche étanches en caoutchouc



Format courant
2 piles 3 piles
3.95 **4.95** ch.
Grand format
3 piles 4 piles
5.95 **6.95** ch.

Lampe genre stylo
Courtoise pratique. Piles en sus. **1.39** ch.

Cintre en plastique Support à assiette



88c **75c** ch.
Les meilleurs cintres à vêtements. Cour. 1.25
Pour assiettes de 8 po à 12 po de dia.



Brosse à grill **2.45** ch.
Claques en caoutchouc **4.77** la pa.
Poignée plastique et poils en laiton. Petit, moyen, grand ou très grand.

Economisez 50%... et servez avec élégance!



Verre genre cristal

1/2 PRIX
Solde **88c** ch.
Pour servir le vin, les boissons gazeuses et l'eau. Cour. 1.75



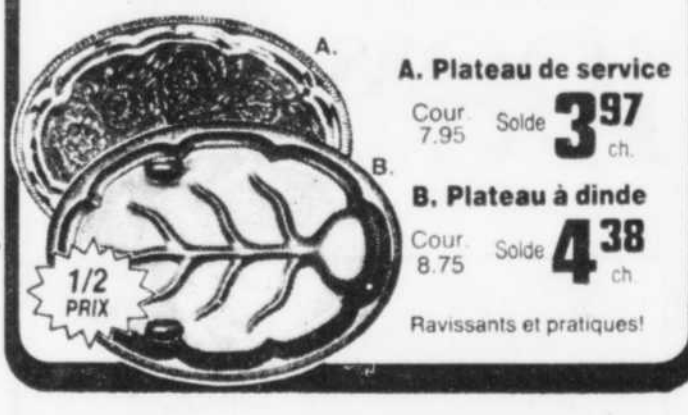
Verre tout usage

1/2 PRIX
Solde **48c** ch.
Verres 10 oz genre cristal pour vos réceptions. Cour. .95



Bol à salade lustré

1/2 PRIX
Solde **2.38** ch.
Pour les salades et les fruits. Cour. 4.75



A. Plateau de service

Cour. 7.95 Solde **3.97** ch.

B. Plateau à dinde

Cour. 8.75 Solde **4.38** ch.

Ravissants et pratiques!



Support à bagage

10.75 ch.
10 x 15 po. La façon facile de transporter vos bagages. Roulettes de caoutchouc.

Roulettes et tirette

Ensemble de roulettes **3.95** l'ens.
Tirette **2.95** ch.
Jeu de 4 roulettes avec platines int. et 8 boulons et écrous. Tirette avec anneau et fermoir.



Pince coupante Équerre en acier

6 po **2.77** ch. 8 po, larg. 1-1/8 po **1.95** ch.
7 po **2.97** ch. 8 po, larg. 1-1/4 po **2.95** ch.
8 po **3.47** ch. 12 po, larg. 1-1/8 po **2.95** ch.

Couverture en coton

IDEALE POUR LE CAMPING!
Couverture en coton durable 46 x 72 po. Pour la maison, l'auto ou le camping. **5.33** ch.

Service à punch en verre 27 pces



J & G Durand France

28.75 l'ens.

Importé de France. Grand bol avec base, 12 tasses et crochets et louche. A motif transparent.



Théière 5 tasses

2.95 ch.
En céramique à motif. Pour un service de bon goût.

Vase à fleurs

IDEALE CADREAU POUR PAQUES!
2.97 ch.
Verre taillé avec motif floral. No V3223



Pots à fèves au lard... un délice!

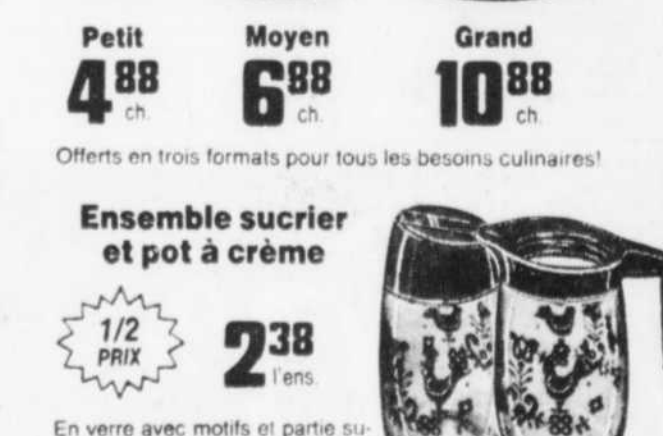
Petit **4.88** ch. Moyen **6.88** ch. Grand **10.88** ch.

Offerts en trois formats pour tous les besoins culinaires!

Ensemble sucrier et pot à crème

1/2 PRIX
Solde **2.38** l'ens.

En verre avec motifs et partie supérieure en plastique. Cour. 4.75



Casier à vin

2.75 ch.

Pour 6 bouteilles. Plastique transparent résistant.

Tire-bouchon à levier

2.33 ch.

Pour ouvrir les bouteilles de vin facilement et rapidement.

Presse-pomme de terre

2.97 ch.

Pour obtenir une purée de pomme de terre à apparence de riz.

Casse-noix en bois

97c ch.

Casse-noix en bois de qualité facile à utiliser et sans dégât.

Plats de service de grande classe

Pour soupe à l'oignon **1.45** ch. Avec couvercle **1.95** ch.

1/2 PRIX
Solde **2.47** ch.

Ce thermomètre vous permet de cuire vos rôtis à la perfection.

Coupe-pomme de terre

7.95 ch.

Pour une pomme de terre coupée à la perfection. Insérez et appuyez.

Bouteille thermique

7.95 ch.

Bouteille 1 litre. Pour boissons chaudes ou froides. Cour. 9.95

IL Y A UNE SUCCURSALE PASCAL PRÈS DE CHEZ VOUS...

Centre commercial Place Fleur de Lys
552, boul. Hamel
Tél.: 522-7171

Centre commercial Place Laurier
2730, boul. Laurier
Tél.: 653-9307



CES PRIX SONT EN VIGUEUR JUSQU'AU SAMEDI 9 AVRIL
LIVRAISON SANS FRAIS AVEC ACHAT DE 100.00\$ OU PLUS

A la suite des arrestations du week-end Ralentissement du trafic de la cocaïne, à Québec

par Michel TRUCHON

La série d'arrestations effectuées en fin de semaine par les agents de la section des stupéfiants de la Gendarmerie royale va entraîner un ralentissement du trafic de la cocaïne dans la région de Québec.

"On leur a fait tort, mais il ne faut pas penser qu'on a mis fin au commerce de cette drogue, car d'autres vont certainement prendre la relève", a commenté, hier, le sergent d'état-major Raynald Bergeron.

La "coke" et son commerce prennent de plus en plus d'ampleur à Québec. A \$150 le gramme ou \$3,600 l'once, c'est devenu une drogue recherchée par des adeptes appartenant généralement à des milieux aisés.

La croyance populaire veut que la cocaïne ne crée pas d'accoutumance, de sorte que les gens n'hésitent pas tellement à en consommer. C'est une drogue "propre", une drogue de "party", facile à prendre même en public. Une "ligne" étalée sur un miroir, aspirée par le nez, et le tour est joué.

La cocaïne provoque un engourdissement et la disparition de toute douleur.

Mais, selon le sergent d'état-major Bergeron, il est faux de prétendre

qu'elle est sans danger. L'expérience des enquêtes policières démontre en effet que dans plusieurs cas elle provoque une accoutumance au point que plusieurs individus ont dû suivre une cure de désintoxication.

Une quinzaine de personnes ont été appréhendées au cours de l'opération de la fin de semaine. Les quantités de cocaïne saisies à Québec, Sainte-Foy, Beauport et Vanier sont faibles, mais un agent double, travaillant dans ces dossiers depuis octobre dernier, avait eu le temps d'effectuer des achats de 265 grammes de "coke" pour étayer les accusations de trafic.

Les 15 accusés, dont une femme, ont comparu hier en cour des sessions de la paix pour répondre à 60 accusations de trafic de cocaïne. Huit d'entre eux ont été libérés sous caution, tandis que les sept autres doivent revenir demain devant le juge pour leur enquête sur cautionnement.

Le policier fédéral avait également pu se porter acquéreur d'une livre et demie de PCP, vendue comme de la mescaline. Vendredi, trois autres personnes avaient été arrêtées quand on avait trouvé sept livres de PCP à leur domicile. La drogue avait une

valeur de \$80,000 sur le marché noir.

Cette drogue, provenant sans doute d'un laboratoire de Montréal, est décrite par la GRC comme un produit dangereux. Selon les policiers fédéraux, elle est le résultat de méthodes douteuses utilisant des formules chimiques non reconnues. "Ce procédé donne un produit fini impur, néfaste et très dangereux pour la personne qui en fait la consommation..."

Selon le sergent Raynald Bergeron, bien des gens se sont retrouvés à l'hôpital, dans le passé, victimes d'un "bad trip" attribuable à cette fausse mescaline.

A \$20 le gramme, le PCP n'a plus qu'une pureté de 1 pour 100 quand il atteint le bout de la chaîne. Il a été coupé 80 fois avec des produits plus ou moins reconnus. "Les trafiquants font passer ça pour de la mescaline naturelle, mais nous on appelle ça du poison à rats..."

Il s'agissait du plus gros coup, à Québec, des policiers fédéraux travaillant selon cette méthode d'enquête. Le dossier était sous la responsabilité du caporal Gilbert Morrisette, assisté des enquêteurs Fournier, Lemieux, McKay et Vanrassel.



Le commandant du Sea Shepherd II, Paul Watson, a parlé aux journalistes après sa comparution sommaire, à Sydney, en Nouvelle-Ecosse, hier.

Sea Shepherd Les 21 opposants en cour, à Percé

SYDNEY (d'après PC et CP) — Les 21 opposants à la chasse du phoque arrêtés, dimanche, ont été transportés à Percé, hier soir, à bord d'un Hercules, et devaient comparaître aujourd'hui, en cour des sessions. Des accusations de conspiration en vue de commettre un méfait et de conspiration dans un but d'extorsion devaient être portées contre eux.

Les 21 opposants avaient comparu de façon sommaire, hier, à Sydney, en Nouvelle-Ecosse, et avaient été mis en état d'arrestation pour avoir délibérément tenté d'empêcher le déroulement de la chasse du phoque dans le golfe du Saint-Laurent.

Paul Watson et trois autres "protecteurs des animaux" ont tout d'abord comparu, relativement à l'arraisonnement du navire Sea Shepherd II. 17 autres contestataires, 5 femmes et 12 hommes ont comparu plus tard dans la journée.

Le navire a été arraisonné par le brise-glace Sir William Alexander et devait arriver tard hier

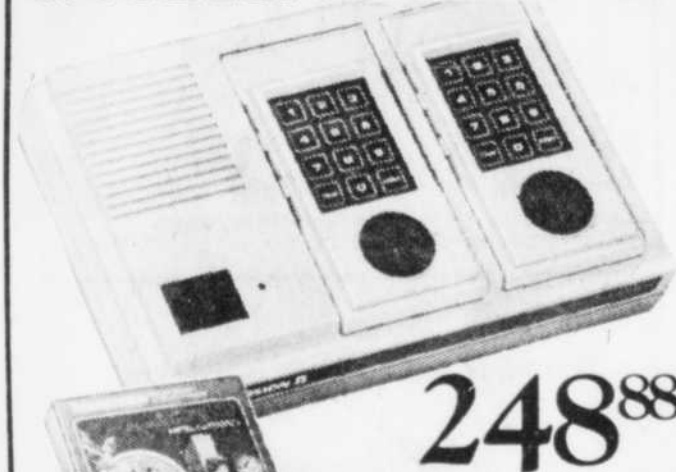
Les agents de la GRC ont arraisonné le Sea Shepherd durant le week-end, lors d'une opération d'envergure. Ils ont dû faire usage de grenades fumigènes, et se frayer un chemin à travers les barbelés qui protégeaient le pont du navire. Une quinzaine d'agents sont montés à bord du navire pour maîtriser les contestataires, mais il n'y a eu ni résistance ni blessures, déclare un porte-parole officiel de la Gendarmerie royale.

Miracle Mart

Centre de la photo

Deux cartouches en prime d'une valeur de \$80 à l'achat d'un

IntelliVision II



248⁸⁸

Nouveau modèle compact de maniement facile et pratique pour le rangement. Interrupteur à commande unique. Compatible avec toutes les cartouches existantes et l'IntelliVoice. Ord. 299.95

En Prime! Matel vous fera parvenir sans frais supplémentaire deux cartouches parmi la sélection suivante: Lock 'n Chase, Night Stalker, Snafu, Star Strike, Boxe & Course de chevaux.

Économisez 50%

sur les réimpressions couleur!

Rabais disponibles sur les formats 4x6, 5x7 et 8x10 à partir de négatifs C-41. Cette offre expire le 9 avril 1983.



Image CB21
Flash automatique compact avec réflecteur orientable. Ord. 34.95



Image TN 30
Trepied robuste en aluminium à 3-sections. Fini noir de luxe. Ord. 39.95



Au choix
28⁸⁸

Prestige TS 100
Téléphone à support mural à touches, coupe-communication momentanée et composition automatique du dernier numéro composé. Ord. 39.88

IMAGE

Objectifs Image

Grand-angle Image 28 mm F2.8 pour intérieurs exigus, photos au flash et prises de vues générales. 78.88

Zoom Image 80-200 mm MFZ F4.5. Commande unique pour zoom mise au point et mise au point macro pour de gros plans saisissants. 148.88

Achetez les deux pour

198⁸⁸

et économisez!



238⁸⁸

Yashica FX-D Quartz

Appareil 35 mm automatique avec contrôle de l'exposition par quartz. Avec flash Yashica CS201 en prime (valeur de 49.95) avec objectif 50 mm F2. Ord. 279.95

En prime!



YASHICA

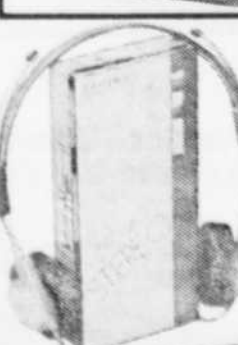
158⁸⁸

Yashica FX-3
Appareil 35 mm avec contrôle manuel de l'exposition par diodes. Avec objectif 50 mm F2. Ord. 189.95



98⁸⁸

Yashica Autofocus S
Appareil 35 mm à mise au point et exposition automatiques. Ord. 129.95



29⁸⁸

Lloyd N737.747

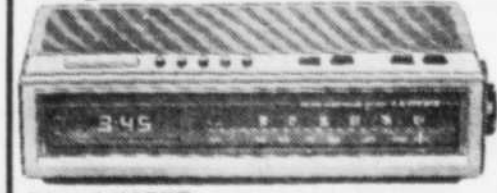
Radio AM-FM stéréo compacte ultra légère avec écouteurs. Ord. 34.95



29⁸⁸

Lloyd J266

Radio-réveil AM-FM à deux sonneries, arrêt automatique, voyant DEL et système de secours en cas de panne. Ord. 44.95



39⁸⁸

Lloyd J257B

Radio-réveil AM-FM stéréo. Minuterie, voyant DEL et prise d'écouteurs. Ord. 59.95

En vente dans tous les magasins Miracle Mart

Geo. A. Dugal

OPTICIEN d'ordonnances

• Galeries Charlesbourg 627-3482
• 519, 3e Avenue 522-8296

- YEUX ARTIFICIELS - VERRES DE CONTACT
- GRAND CHOIX DE MONTURES

AVIS

M. Geo. A. Dugal est heureux d'annoncer au public québécois le retour à ses bureaux de

M. CLAUDE PAQUET

opticien bien connu dans la région.

M. Paquet assumera la responsabilité de la succursale située au 519, 3e Avenue et il invite sa distinguée clientèle à venir le rencontrer pour un service professionnel et courtois.

Avocat aux prises avec le fisc

Le ministère québécois du Revenu réclame de l'avocat criminaliste Lawrence Corriveau, de Québec, la somme de \$877,000 en impôt impayé et en pénalité pour les années 1975 à 1980.

Me Corriveau conteste cette réclamation et fera une requête en rétractation de jugement le 6 avril, en cour supérieure. Il soutient que la somme réclamée (\$26,900 d'impôt et \$350,000 de pénalité) est grossièrement exagérée et allègue, de plus, avoir conclu une entente avec le fisc québécois pour trois des six années d'imposition en question.

Le ministère fédéral du Revenu vient également de déposer quatre accusations contre Me Corriveau pour défaut d'avoir produit ses déclarations d'impôt entre 1978 et 1981. Il devra répondre de ces accusations le 20 mai.

Il y aura bientôt un an, Me Corriveau a dû verser \$47,000 d'impôt et \$16,000 d'amende pour compenser des sommes impayées au fisc, entre 1972 et 1976. En octobre 1981, enfin, c'est \$3,000 d'amende qu'il a été forcé de payer pour avoir omis de produire ses déclarations d'impôt à l'Etat québécois, entre 1975 et 1979.

Magasin Provigo cambriolé

Le magasin Provigo, situé à Saint-Jean-Chrysostome, dans la circonscription de Lévis, a été cambriolé et les voleurs ont éventré le coffre-fort sur place, s'emparant d'une somme d'argent estimée à \$5,000 et d'un certain nombre de billets de loterie. Les cambrioleurs sont entrés en perçant un trou dans un mur de l'édifice et ils ont aussi fouillé dans le bureau. Le vol a été constaté, hier matin, mais la Sûreté du Québec croit que l'effraction a eu lieu dans la soirée de samedi.

convertissez votre système de chauffage au système MIXTE ELECTRICITE & HUILE sans frais ou presque

subventions

pour vous aider, lorsque éligible:

Le programme canadien de remplacement du pétrole du Gouvernement fédéral vous accorde jusqu'à

\$800.00

et l'Hydro-Québec

\$650.00

TOTAL que vous pouvez recevoir

\$1,450.00

Un programme incroyable qui défraie presque entièrement et dans bien des cas en totalité, les frais de conversion à l'électricité de votre système de chauffage.

Avec ce nouveau système MIXTE vous économiserez en plus jusqu'à 30% sur votre coût de chauffage et ce durant des années.

Une aide que vous ne pouvez refuser d'autant plus qu'un jour ou l'autre vous penserez à adopter ce système MIXTE.

Imaginez, peut-il y avoir une raison pour que vous ne profitiez pas de l'occasion.

flamidor

fournit gratuitement, sur demande, une évaluation: 681-7211.

PROFITEZ AU MAXIMUM DES SUBVENTIONS AVEC FLAMIDOR et assurez vous d'un travail bien fait pour l'efficacité maximale des appareils.

FLAMIDOR ne confie pas l'exécution en sous-trait, mais réalise tout avec ses propres spécialistes.

Consommons mieux l'énergie d'ici.

flamidor inc. 681-7211

c'est l'avenir à l'électricité.

625, boul. Pierre-Bertrand, Québec, Qc. G1M 2E4



Le 28 février, des mineurs de l'amiante, devenus des chômeurs et des assistés sociaux, avaient expulsé le député provincial de Frontenac, M. Gilles Grégoire, de ses bureaux de Thetford-Mines, en expliquant qu'ils n'avaient plus besoin de ses services parce qu'il n'avait pas respecté ses engagements électoraux. M. Grégoire avait pris la fuite sous escorte policière.

Des chômeurs de Thetford exigent la démission du député provincial

par Fortunat MARCOUX
du bureau du Soleil

THETFORD-MINES — Le comité des 390 chômeurs et assistés de la Société Asbestos Ltée de Thetford-Mines a réclamé, hier, la démission du député provincial de Frontenac, M. Gilles Grégoire, qui fait face à sept chefs d'accusation d'actes d'immoralité sexuelle à l'endroit de mineurs.

Selon le président du groupe, Danny Lessard, M. Grégoire n'a plus de crédibilité pour s'occuper des dossiers régionaux.

Une centaine de membres ont

Fin de débat

OTTAWA (PC) — Défaisant par 113 contre 78 une motion de l'opposition, hier, le gouvernement libéral a réussi à acheminer vers la troisième lecture le projet de loi qui l'autorise à emprunter \$19 milliards. La dernière journée du débat se déroule aujourd'hui.

réclamé le départ du député, lors d'une réunion tenue hier matin.

D'ailleurs, ce n'est pas la première fois que ces ex-travailleurs de l'amiante demandent la tête du représentant péquiste. On se souviendra que, le 28 février, ils avaient forcé M. Grégoire à quitter ses bureaux de Thetford sous escorte policière parce qu'il n'avait pas respecté ses promesses électorales.

Lors de la dernière campagne électorale, M. Grégoire avait reçu un appui massif des mineurs en promettant que la politique de l'amiante du gouvernement péquiste allait assurer une nouvelle prospérité à la région. Depuis que le gouvernement a fait l'acquisition de la mine Bell Ltée et de la majorité des actions votantes de la Société Asbestos Ltée, c'est le contraire qui s'est produit. Près de 900 travailleurs ont été licenciés tandis que les autres ont dû subir des arrêts prolongés de production.

Hier, M. Grégoire ne s'est pas présenté à ses bureaux.

Le cas de Grégoire aurait été traité comme tout autre

par Louise LEMIEUX

Les autorités judiciaires ont-elles fait preuve de favoritisme en faisant comparaître le député péquiste Gilles Grégoire devant le tribunal de la jeunesse, plutôt que devant la cour des sessions de la paix?

Pas du tout, répond Me Robert Sanfaçon, procureur de la Couronne en chef au palais de justice de Québec. "Ce cas a été traité comme tous les autres", a affirmé Me Sanfaçon dans une entrevue téléphonique hier. "Nous avons porté des accusations là où on pensait être légalement en mesure de le faire", poursuit-il.

Le député de Frontenac a été accusé vendredi devant le tribunal de la jeunesse d'avoir incité sept jeunes filles mineures à commettre des actes d'immoralité sexuelle. Il avait été arrêté peu avant 15h à son bureau de l'Assemblée

nationale.

Robert Sanfaçon explique au SOLEIL que pour évaluer "le forum" devant lequel sera accusé un individu, "le procureur de la Couronne doit tenir compte du type de preuve qui sera apportée dans la cause, de même que du genre de faits qui sous-tendent le comportement reproché à l'accusé".

Si Me Sanfaçon demeure très prudent dans son explication, c'est que les faits dans cette cause sont "sub judice". On ne peut donc en parler avant le procès, afin de ne causer aucun préjudice à l'accusé.

Mais assure Me Sanfaçon, "dès le 3 mai, vous comprendrez pourquoi M. Grégoire comparait devant le tribunal de la jeunesse". Le 3 mai est la date à laquelle le député de Frontenac doit revenir devant le tribunal.

Il est accusé en vertu de l'article

33.1b de la loi sur les jeunes délinquants. Cet article prévoit un emprisonnement maximum de deux ans, couplé ou non d'une amende de \$500 contre tout adulte qui contribue par ses actes à rendre un enfant délinquant.

L'arrestation et les accusations portées contre M. Grégoire ont suscité tout un émoi vendredi au colloque sur la souveraineté et l'économie organisé à Montréal par le Parti québécois. Alors que le premier ministre s'était montré choqué en apprenant la nouvelle, l'exécutif du PQ dans Frontenac faisait part de son intention de demander l'expulsion du député du caucus.

En attendant la poursuite des procédures judiciaires, M. Grégoire est en liberté, à la condition de se présenter une fois la semaine à la police et de ne pas entrer en contact avec les présumées victimes ou leurs parents.

SOYEZ PRUDENT ET ECONOMISEZ

RAPPELEZ-VOUS QU'
ANDRÉ HUOT INC.

vous offre TOUJOURS

UN PLAN DE PROTECTION CHAUFFAGE

pour seulement **65\$**

- Un nettoyage et mise au point annuels à faire pendant les heures normales de travail (maximum: 1 heure)
- Test d'efficacité gratuit avec toute mise au point, sur demande
- Service 24 heures - Le remplacement si nécessaire des pièces requises.
- Ramonage de cheminée. (En sus.)

Travail effectué par des professionnels consciencieux (nos clients vous le diront).
(valable jusqu'au 30 avril 1984). P.S. Nous ne vendons pas d'huile...

ANDRÉ HUOT INC.

**1521, Richard, Ste-Foy
872-7784**

REPAS DE PÂQUES

JAMBON À L'ÉRABLE
LÉGUMES ET POMMES DE TERRE

(incluant soupe ou jus,
dessert et breuvage)

6,95\$

adulte

3,95\$

enfant

Le Petit Antoinette

AU BOUT DE TES DOIGTS



je vais et je viens

caïn

le cuir sous ses plus belles formes

Place Sainte-Foy, tél.: 653-4014

«Le printemps à Place Laurier c'est...

le dernier cri de la mode avec ses couleurs, ses styles, ses vêtements pour tous et chacun. C'est la mode-vacances, la mode-soleil, la mode-passe-partout et la haute-mode. C'est aussi une façon de voir la mode d'un seul coup d'oeil présentée par de jolis mannequins, grands et petits comme moi.

Venez voir avec moi trois mini-défilés, dans le Mail Sud-Ouest, les jeudi 31 mars, vendredi et samedi 1er et 2 avril, à 14h.
Et n'oubliez pas d'amener maman!

Place Laurier

**tout l'monde est là
parce qu'on le préfère**

5,200 places de stationnement



Charlesbourg: Bisailon appuie un indépendant

par Réjean LACOMBE

Le député indépendant de Sainte-Marie à l'Assemblée nationale, M. Guy Bisailon, vient d'accorder son appui au candidat indépendant dans la circonscription électorale de Charlesbourg, M. Jacques Daigle.

Rejetant à la fois le Parti québécois et le Parti libéral, l'ancien député péquiste indique que les objectifs politiques pour lesquels des

centaines de milliers de militants du Parti québécois ont donné le meilleur d'eux-mêmes au cours des 15 dernières années méritent toujours d'être poursuivis, dans une démarche démocratique impliquant toutes les forces progressistes du Québec.

"Il est clair, selon M. Bisailon, qu'avec l'équipe du gouvernement Lévesque une telle démarche est

devenue presque impensable et que de tels objectifs ne seront jamais atteints sous ce gouvernement. Ce n'est pas une raison pour y renoncer."

M. Bisailon qui participera ce soir à une assemblée politique du regroupement pour un député indépendant de Charlesbourg à l'école Saint-Pierre d'Orsainville en compa-

gnie de l'ancien ministre péquiste Louis O'Neill indique que l'élection partielle fournira l'occasion aux électeurs et électrices de Charlesbourg de manifester leur insatisfaction à l'endroit aussi bien du gouvernement Lévesque que de l'opposition libérale, "tous deux déconsidérés dans l'opinion publique et tous deux incapables à représenter les véritables intérêts populaires

québécois".

Dans un communiqué remis à la presse, M. Bisailon s'en prend durement au gouvernement péquiste l'accusant d'incompétence au chapitre de la gestion des fonds publics. Il lui reproche également "sa démission" en regard de la crise économique et ses "lamentables échecs" dans le dossier de la question nationale.

Quant au Parti libéral, M. Bisailon l'apparente au "parti du grand patronat, des entreprises multinationales, de l'establishment financier et lié à celui d'Ottawa par une équipe qui s'est donné comme mission de remettre le Québec à sa place par tous les moyens". "A vrai dire, insiste-t-il, l'équipe libérale n'est pas plus rassurante que l'équipe gouvernementale actuelle."

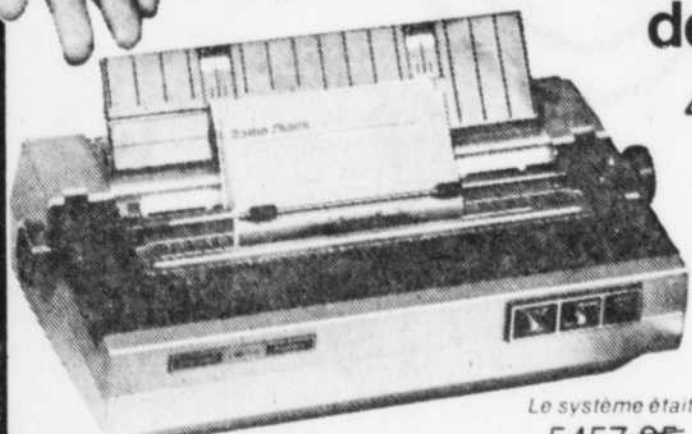
Épargnez \$1000

Système d'ordinateur Modèle III
à 2 disques de Radio Shack

au bas
prix de **2499⁰⁰** ~~3499⁰⁰~~



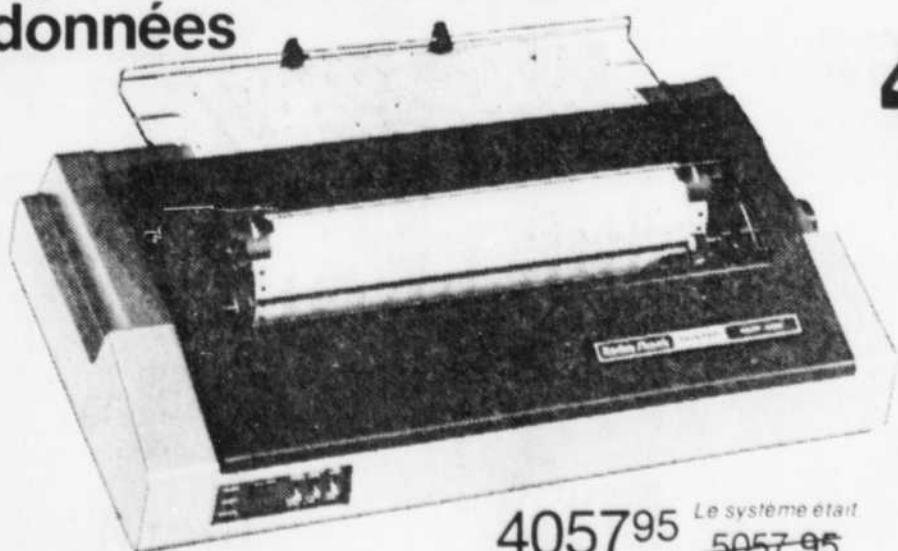
Système de traitement
de texte
4457⁹⁵



Le système était
5457⁹⁵

Le système comprend: Modèle III 2 disques, 48 K, imprimante qualité machine à écrire DWP-410 et câble d'imprimante. Ajouter un logiciel de traitement de texte SCRIPSIT.

Système de traitement de
données



4057⁹⁵ Le système était
5057⁹⁵

Ce système à prix abordable facilite les tâches. Il comprend: Modèle III 2 disques, 48 K, imprimante DWP-400 et câble d'imprimante. Voyez notre librairie de logiciels.

48K MODÈLE III

L'ordinateur de bureau devient maintenant un investissement au rapport exceptionnel. Idéal pour le responsable, le chef de service ou le professionnel occupé qui doit prendre des décisions sur-le-champ. Le Modèle III de TRS-80 est un ordinateur de gestion avec la mémoire néces-

saire pour l'emménagement et l'accès aux données nécessaires aux entreprises d'aujourd'hui.

Le Modèle III pour la maison. Présentez à votre famille au monde des ordinateurs. Le TRS-80 Modèle III de 16 K s'utilise avec des programmes* sur cassettes peu coûteux. Préparez budget ou classement électronique, enseignez les maths et l'orthographe à vos enfants, ou programmez-le vous-même. 26-1062. Cour. 1399.00... **soldé à 999.00**

*Magnetocassette requis

Les marques déposées appartiennent à Tandy Corporation. Electroniques Tandy en est un utilisateur agréé

Radio Shack

Le géant des micro-ordinateurs

TRS-80

#1



CES RABAIS SONT DISPONIBLES AUX:

CENTRE D'ORDINATEUR RADIO SHACK:
Ville de Québec 2095 boul. Charest o., Ste. Foy (418) 683-2149
Magasins Radio Shack avec gamme TRS-80 étendue:
Ville de Québec 2700 boul. Laurier (418) 651-2052
Chicoutimi 1, Place du Royaume (418) 543-9185

DOSSIERS

Analyse

Radio-Canada sur la Côte-Nord Le public n'est pas au rendez-vous

Après dix années d'attente, Sept-Îles a enfin obtenu que Radio-Canada s'implante sur la Côte-Nord. L'arrivée de la société d'Etat remonte à six mois déjà. Cela n'a toutefois pas changé grand chose dans l'immense région. Jean Didier Fessou analyse la situation.

Voilà bientôt six mois que la société Radio-Canada a pignon sur rue à Sept-Îles et que sa vingtaine de journalistes, chercheurs et collaborateurs sillonnent la Côte-Nord et son arrière pays nordique, pour ramasser et mettre en forme la moindre information. Avec les moyens dont la société d'Etat dispose sur place, environ \$2,5 millions cette année, c'est tout le portrait de l'information dans cette immense région qui aurait normalement dû s'en trouver profondément changé.



jean didier fessou

Force est de constater que rien n'a changé. Essentiellement pour trois raisons: d'abord parce qu'on ne change pas du jour au lendemain les habitudes d'écoute du public; ensuite parce que la société d'Etat s'est implantée dix ans trop tard dans la région; enfin, comme dans la plupart des corps publics, gros budgets et pléthore de personnel se conjuguent mal avec efficacité et rapidité.

Et, à moins d'une vigoureuse reprise en main qui se fait attendre, la présence de Radio-Canada à Sept-Îles débouche rapidement sur une question que bien des gestionnaires radio-canadiens doivent être en train de se poser: est-il nécessaire, en période de restriction budgétaire, de maintenir trois stations de base dans l'Est du Québec, c'est-à-dire Matane, Rimouski et Sept-Îles?

Des habitudes ancrées

La Côte-Nord, ce littoral long de 1,300 kilomètres et ses trois villes nordiques perdues dans la taiga québécoise, a toujours été très mal desservie par les mass-médias. Et si près de la moitié de sa population ignore encore l'usage d'un journal quotidien, l'autre moitié doit attendre la



Pour assurer la couverture journalistique et socio-culturelle sur la Côte-Nord, la société Radio-Canada a embauché une quarantaine de personnes. À l'extrême gauche, Jacques Houde, le grand patron.

fin de l'après-midi pour recevoir un journal qu'elle paiera 15 ou 20 cents plus cher qu'ailleurs, à la seule exception du SOLEIL. Situation qui a forcé les pôles urbains de Baie-Comeau et de Sept-Îles à s'organiser en se dotant de moyens de communication modestes, certes, mais efficaces. Ainsi chacune des deux villes s'est donné journaux hebdomadaires et postes de radio. Seule la télévision continuait à venir de la rive sud tout en maintenant sur place des équipes de production.

Mais la terrible crise économique des dernières années a servi de prétexte à une rationalisation brutale. C'est Québec qui a donné le ton en faisant main basse sur les hebdomadaires et en vidant de moitié leurs salles de rédaction. Après quoi deux stations de radio ont été contraintes de fermer leurs portes en laissant le champ libre à leurs concurrents. CKBH à Baie-Comeau et CIMH à Sept-Îles. Enfin, très récemment Télé-Capitale de Rimouski s'est défilé de l'équipe de production qu'elle maintenait dans la métropole de la Côte-Nord.

C'est dans ce contexte que Radio-

Canada s'est installée à Sept-Îles. Employant à elle seule plus de journalistes et de collaborateurs que l'ensemble de tous les autres médias de la région, la dernière-née des stations de base de la société d'Etat aurait dû s'imposer comme leader incontestable et incontesté de la région en matière d'information. Et, par conséquent, aller chercher les cotes d'écoute. Dans les faits rien de cela ne s'est produit et les nord-côtiers sont restés très attachés aux médias qui les servent déjà depuis 10, 15 ou 20 ans.

Dix ans plus tard

Deux raisons expliquent, pour le moment, la faiblesse de Radio-Canada sur la Côte-Nord. La première c'est que la société d'Etat s'est installée à Sept-Îles avec dix ans de retard. Autrefois les corps constitués et la population espéraient et exigeaient que la société d'Etat s'installe dans la région. Mais, après dix ans d'atermoiements, tout le monde a appris à vivre sans elle et tous ceux que la grande aventure des médias électroniques exaltaient se sont tournés vers des méthodes alternatives.

Ce fut l'éclosion des postes de radio communautaires diffusant sur la modulation de fréquence et des sous-coups de télévision pour pirater les ondes ou se brancher sur CanCom.

Aujourd'hui, par exemple, les citoyens de la Basse-Côte-Nord se battent non pour être couverts par Radio-Canada mais pour obtenir des crédits des paliers de gouvernements afin de "monter" un mini-réseau de stations de radio communautaires.

La seconde faiblesse de Radio-Canada sur la Côte-Nord c'est qu'elle ne dessert pas l'ensemble du territoire. Et plutôt que de contribuer à l'unité d'une vaste région qui manque singulièrement d'homogénéité, la société d'Etat accentue les différences. Comment s'y retrouver dans une région qui, d'ouest en est, est desservie par Radio-Canada à Rivière-du-Loup, Radio-Canada à Rimouski, Radio-Canada à Matane et Radio-Canada à Sept-Îles? Comment ne pas comprendre que des malentendus puissent surgir, à l'occasion, entre Sept-Îles et Baie-Comeau alors que les deux villes reçoivent des bulletins d'information radio-canadiens différents? Ou,

comment s'y retrouver à Schéfferville quand la radio vient de Matane et la télévision de Sept-Îles?

Face à tant d'incohérences, le public préfère s'en tenir à des médias traditionnels, ceux du secteur privé.

Une école d'apprentissage

Disposant d'un budget de \$2,5 millions et embauchant une quarantaine de personnes pour cinq heures quotidiennes de radio et de télévision, Radio-Canada à Sept-Îles était confiée au talent et à la verve d'un sympathique animateur, Jacques Houde, qui s'apprêtait tout juste à quitter la grande maison pour aller diriger le théâtre de la Poudrière, à Montréal.

Lors de l'inauguration de la boîte et en présence du ministre de tutelle, M. Francis Fox, le comédien annonça fièrement qu'il venait d'embaucher ce qu'il avait trouvé de mieux à la grandeur du Canada après avoir fait le tour des stations de base du réseau au pays. Manquant terriblement de modestie à l'égard des nord-côtiers mais faisant preuve d'un sens certain de la publicité, Maître Jacques promettait monts et merveilles avec son "équipe du tonnerre".

Six mois plus tard il convenait que spectacle et information ne se conjuguaient pas sur le même mode et que son "équipe du tonnerre" avait bien des choses à apprendre. Du directeur au commis, tous débutent dans le métier. Et le professeur Jacques de dire: "Vous savez, en régions, les stations de Radio-Canada sont des écoles d'apprentissage". Un apprentissage dont les nord-côtiers font les frais.

Situation qui choque d'autant plus que, pour la première fois de sa jeune histoire, la Côte-Nord possède enfin un outil de communication richement pourvu en moyens et en personnel. Mais le public, lui, n'est pas au rendez-vous. Deux personnes sur trois préfèrent encore les médias privés.

Document

A l'ère du libre-service bancaire

par
Yvon VALCIN,
économiste

L'avenir du système de paiement au Canada et dans les pays dotés d'une infrastructure de communications assez développée pour véhiculer la monnaie électronique est déjà actualisé par les guichets automatiques (environ 1,000 au Canada) après la grande pénétration de la carte bancaire au cours de la dernière décennie. Mais, plus encore que VISA ou Master Charge, le système Inter-Caisse (5 millions de transactions annuelles) mis en service par le Mouvement Desjardins en 1974 préfigurait déjà la monnaie électronique.

Enfin, d'ici 5 à 10 ans, le vidéotex (Tévidon) rendra possible la transformation de tout récepteur de télévision équipé d'un terminal adéquat en mini-comptoir bancaire à domicile que les Américains ont baptisé "Video banking". Ce dernier sera dans bien des cas relié, entre autres, à un réseau de téléshopping et à un journal électronique qui déplacera une partie du marché publicitaire des médias traditionnels.

Mais que faut-il entendre par monnaie électronique? J'ai retenu pour sa simplicité la définition qu'en donne le Conseil économique et social en France: "l'ensemble des techniques informatiques, magnétiques, électroniques et télématiques permettant l'échange sans support papier et impliquant une relation tripartite entre les banques, les commerces et les consommateurs." Ce concept se réfère donc autant à la quincaillerie (guichets automatiques, terminaux au point de vente, terminaux domestiques, etc.) qu'à l'information véhiculée par celle-ci. Comme nouvel instrument de paiement, elle constitue l'un des catalyseurs les plus puissants et l'un des signes les plus sensibles de l'informatisation de la société. C'est, selon nos pronostics, par l'application de nouvelles technologies de communications aux transactions financières que la télématique (jonction convergente et synergique entre l'informatique et les télécommunications) deviendra le plus

M. Yvon Valcin, économiste de Québec, prépare actuellement un volume sur la monnaie électronique, dans le cadre des projets de l'Année mondiale des communications au Québec. Il situe ici l'avènement des guichets automatiques dans l'évolution des systèmes de paiement vers le libre-service bancaire.

tôt une "réalité grand public", une télématique de masse, suscitant à la fois intérêt, émerveillement et inquiétude chez les gens, parce qu'elle les atteindra et en fait les atteint déjà dans une dimension névralgique de leur vie quotidienne, c'est-à-dire leur poche, leurs avoirs monétaires et leurs comptes dans les institutions financières.

Ce contact du grand public avec la télématique via la monnaie électronique se concrétisera à travers des gestes quotidiens des plus terre à terre, comme celui de payer l'épicerie électroniquement à un terminal de point de vente installé au Cooprix, chez Steinberg ou chez Provigo, chez Sears et Eaton, voire même chez l'épicier du coin en ligne avec la caisse populaire du quartier.

L'état du dossier

Où en est exactement cette technologie qui met en jeu la monnaie électronique? Quel est l'état de ce dossier dans les pays qui, comme le Canada, disposent d'une infrastructure de communications assez développée pour la véhiculer?

Globalement, l'analyse des multiples expériences en cours et des réalisations accomplies jusqu'à maintenant dans ce domaine, de même que la recension de la documentation tout à fait foisonnante, publiée au cours des dernières années sur la monnaie de plastique (cartes de crédit-paiement), sur les guichets automatiques, sur les chambres de compensation automatisées, sur les systèmes de terminaux au point de vente et sur les services bancaires à domicile (home banking) indique clairement que la technologie qui véhicule la monnaie électronique est passablement rodée aux États-Unis et en France plus particulièrement où la télématique bancaire (électronique banking) connaît même une effervescence relative.

Dans ces deux pays mais probablement dans d'autres également qui, comme le Canada, disposent d'une infrastructure de communication très développée, la télématique des services bancaires, et par le fait même le développement de la monnaie électronique, est un phénomène irréversible. Cela rend possible le libre-service bancaire, grâce auquel l'institution financière reportera de plus en plus sur le client ou l'usager, l'intrant (input) travail ou l'effort humain qu'assure normalement son personnel au comptoir (caissiers et caissières) dans l'opération d'une transaction.

Le libre-service bancaire sera la principale caractéristique et l'innovation la plus importante de l'industrie bancaire et financière des années 80-90 aux États-Unis, en France et même au Canada également, quoique à un rythme beaucoup plus lent.

On pourra, on devra même invoquer la nécessité de réglementer et de contrôler son utilisation. Fort bien. Mais rien ne laisse croire que le marché ou le consommateur de la société dans laquelle l'informatisation fera partie intégrante de notre mode de vie rejettera le libre-service. Les études effectuées aux États-Unis sur la réaction des consommateurs aux guichets automatiques promettent au contraire à ceux-ci un avenir intéressant.

De plus, le home banking, raffinement au superlatif du libre-service bancaire, qu'on tendrait à reporter à un futur plutôt lointain est déjà passablement avancé du point de vue technologique. De nombreuses expériences sont actuellement en cours aux États-Unis, supportées par des moyens techniques et financiers puissants (Bank of America, Citibank, First Interstate of California, etc.). Deux (2) de ces expériences ont été suffisamment concluantes pour franchir le cap de

la commercialisation: l'expérience Pronto de la Chemical Bank de New York annoncée en juillet dernier et celle de Viewtron qui sera mise en service prochainement dans la région de Miami (Coral Gables) par la Southeast Banking Corporation, selon les plans annoncés.

Cependant, malgré la diversité des expériences de libre-service aux États-Unis et dans le monde, c'est, à l'heure actuelle, surtout le déploiement des guichets automatiques qui pave la voie vers la télématique et l'intégration électronique du système de paiement, en éduquant graduellement le consommateur au libre-service bancaire et par le fait même à l'utilisation de la monnaie électronique. Vraisemblablement, c'est le même pattern d'évolution qui se dessine au Canada, même si le mouvement "guichet" est encore très timide par rapport aux États-Unis où l'on en a installé 500 à 600 par mois au cours des trois (3) dernières années. L'édition de mai 82 de la Bank Administration Magazine prévoyait que le nombre total de guichets installés aux États-Unis en 82 friserait les 10,000 unités.

Des coûts moindres

Paradoxalement, la décroissance économique actuelle favorisera la monnaie électronique, en forçant les institutions bancaires à livrer au client, des services financiers très flexibles et au plus bas coût pour rester dans la concurrence.

Or, une transaction au guichet bancaire coûtait en moyenne 0,75¢ en 1979 aux États-Unis contre 0,45¢ au guichet automatique. On prévoit de plus que ce coût passera à 0,29¢ en 1985 dans le cas du guichet automatique contre 0,72¢ si la même opération est effectuée au comptoir!

C'est donc sur une base plutôt économique que s'appuiera le déploiement de la monnaie électronique au cours des prochaines

années. Indice très révélateur: le chiffre des transactions a atteint le cap des 6,000 par mois en moyenne en 1981 aux États-Unis. On dispose malheureusement de peu de chiffres sur la situation au Canada pour le moment. Cela s'explique, l'implantation de guichets automatiques étant un phénomène récent. Dans une publication récente, l'Association des banquiers canadiens a révélé que trois (3) guichets automatiques installés au Eaton Centre à Toronto réalisent un total de 22,000 transactions par mois.

Quel que soit le pays considéré, la monnaie électronique que véhiculeront les systèmes télématiques en développement dans le monde industrialisé pose une foule d'interrogations constituant autant d'avenues ou pistes de recherche à explorer et à défricher. Et cette recherche devrait poursuivre un objectif axé d'abord et avant tout sur l'information du grand public, du moins à court terme.

Dans l'ordre des priorités et des mises en perspective pour éviter les angoisses et des malentendus souvent inutiles mais parfois très fondés au sujet de la monnaie électronique, il faut aller d'abord du côté des préoccupations du consommateur: sécurité des systèmes de paiements électroniques, confidentialité des données (privacy), la suppression du délai de transit (float) qu'entraîne le débit électronique spontané, le partage des responsabilités entre les parties impliquées dans une transaction (consommateurs, institutions financières, détaillants, fabricant du hardware, concepteur du logiciel, etc.).

Sans être exclusive il est vrai, c'est l'option et l'orientation que nous privilégierons prioritairement dans notre démarche de réflexions et de recherches sur la monnaie électronique avec l'espoir que l'Année mondiale des communications amènera une ambiance stimulante pour une discussion franche, sereine et objective sur ce dossier fondamental qui, tout en redéfinissant nos habitudes financières, interroge toute la société, plus particulièrement les institutions financières dans leurs relations avec leurs clientèles respectives.

LA PAGE ÉDITORIALE LE SOLEIL

Président du conseil et Editeur:
Jacques-G. Francoeur
Rédacteur en chef et Editeur adjoint:
Claude Masson

Président et directeur général:
Paul-A. Audet
Directeur de l'information:
Gilbert Athot

Vice-président et trésorier:
Charles-A. Poulin
Directeur de l'édition:
Jacques Dumais

Journalistes face aux députés



claudemasson

Que le premier ministre, protecteur au premier rang des droits et des libertés, évoque lui-même la possibilité de faire comparaître des journalistes devant une commission parlementaire, à la suite d'articles publiés sur un sujet dans lequel il est directement impliqué, étonne.

Que cette hypothèse d'amener des journalistes devant les députés soit soulevée sérieusement pour la deuxième fois en moins de deux ans par un membre du gouvernement — la première étant à l'occasion de l'affaire des films porno à l'Assemblée nationale et avait été évoquée par l'ex-ministre Claude Charron — inquiète.

Heureusement, hier, le leader du gouvernement, M. Jean-François Bertrand, par hasard aussi ministre des Communications, a prévenu que ce serait un "pensez-y bien" pour les membres de la commission parlementaire de l'Énergie et des Ressources s'ils décidaient d'appeler un ou des journalistes à répondre à leurs interrogations.

La question fondamentale demeure: les journalistes ont-ils à répondre de leurs actes ou de leur travail professionnel devant l'Assemblée nationale?

Les journalistes et les entreprises de presse qui les emploient ne sont pas au-dessus de tout. Ils n'ont pas tous les droits et tous les pouvoirs.

Ils ne peuvent pas tout dire ou tout écrire. La liberté de presse et le droit du public à l'information ont leurs limites lorsque d'autres libertés ou d'autres droits sont mis en cause, spécialement lorsque des individus sont impliqués comme c'est le cas cette fois-ci alors que M. René Lévesque est accusé d'avoir "trompé l'Assemblée nationale".

Les médias doivent faire preuve d'un sens supérieur des responsabilités, surtout lorsque le sujet traité est de nature politique et qu'il risque d'être alimenté par des adversaires ou par des intéressés du pouvoir. Il est nécessaire, en pareil cas, de multiplier les vérifications afin que la vérité prime sur tout.

Sous prétexte de liberté, journalistes et dirigeants d'entreprises de presse ont trop souvent tendance à se camoufler derrière une forme d'autoprotection malsaine. La transparence réclamée des divers pouvoirs s'applique aussi au quatrième pouvoir qu'est la presse.

Cependant, la convocation de journalistes devant une commission parlementaire créerait un dangereux précédent pour l'exercice même de ce métier dans une société qui se veut démocratique.

Jusqu'où pourrait aller l'interrogatoire? Quels seraient les recours de la commission si un journaliste refusait de témoigner? Que ferait-on de la protection des sources d'information qui est sacrée?

Les journalistes convoqués devant les députés pourraient rapidement devenir des boucs émissaires ou une caution pour les ministériels ou pour l'opposition dans la discussion d'un sujet chaudement politique et hautement partisan.

Si, d'aventure, un journaliste était trouvé coupable d'avoir rédigé tel article et une entreprise de presse coupable d'en avoir assuré la publication, l'autocensure s'érigerait en système. Avant même d'entreprendre des vérifications les journalistes refuseraient d'aborder les sujets de nature politique.

Les élus eux-mêmes, qu'ils soient du gouvernement ou de l'opposition, seraient les premiers perdants de cette disparition au moins partielle de la liberté de la presse.

Car, de tout temps, le quatrième pouvoir est un aiguillonneur permanent pour le pouvoir politique. En plus, les politiciens savent très bien utiliser la presse pour leurs propres fins, pour leurs propres causes, pour leurs propres intérêts.

Tout en admettant que la presse n'est pas à l'abri de tout, en souhaitant même qu'elle doive rendre des comptes, il faut rejeter l'hypothèse avancée de faire comparaître un ou des journalistes devant une commission parlementaire de l'Assemblée nationale.

Il existe deux recours publics auxquels peut s'adresser le premier ministre ou tout élu qui se croirait lésé par un ou des articles, par une ou des émissions de radio et de télévision: le Conseil de presse du Québec et les tribunaux civils.

Le Conseil de presse est l'organe de "surveillance" des agissements des médias. Après enquête, sa décision est publique.

Si le gouvernement actuel croit aux instances démocratiques et indépendantes qu'il a contribué à soutenir, une plainte adressée au Conseil de presse serait l'avenue à privilégier pour faire toute la lumière de la façon la plus impartiale possible.

le monde vu d'ici

A berger berger et demi



paul lachance

L'arraisonnement du Shepherd II (le Berger de la Mer) et l'arrestation de son capitaine, l'Américain Paul Watson, et de son équipage, un épisode rocambolesque, certes, remet en exergue la désolante cause de la chasse aux phoques qu'une récente décision de la CEE a virtuellement torpillée.

A cause d'un embargo décrété par le Parlement européen sur les peaux de bébés phoques, jusqu'à 1985, il n'y a pas de chasse aux blanchons, cette année. Mais quelques phoquiers chassent les "beaters" (jeunes phoques qui ont mué et sont devenus gris argenté) et c'est eux que Watson et sa clique tentaient de bloquer.

On traînera tout ce beau monde devant la justice pour avoir enfreint la loi canadienne qui interdit de se tenir, sans permis, à moins d'un demi-mille d'une zone de chasse aux phoques. Mais cela n'amènera pas Watson à résipiscence si l'on en croit sa détermination de continuer ses agissements terroristes pour tenter de mettre les chasseurs de phoques à genoux.

Mais ce n'est pas en pourchassant et en arrêtant ces huruberlus de la "conscience morale" que l'on affranchira cette question d'une douzaine de millions de dollars qui n'est peut-être pas majeure en terme d'économie nationale mais n'en constitue pas moins une importante source de subsistance pour les pêcheurs qui en dépendent.

C'est sur le plan politique qu'elle pourrait trouver sa solution comme c'est sur le plan scientifique qu'elle trouve ses meilleurs arguments.

A l'embargo de la CEE, le Canada a décidé de riposter par des menaces de représailles susceptibles de faire réfléchir les pays des Dix. Le ministre Pierre de Bané a d'ailleurs déjà annoncé une réduction impressionnante des quotas de morue réservés aux pays de la CEE. Et, si cela n'est pas déjà fait, des fonctionnaires canadiens se trouvent actuellement à Bruxelles pour tenter d'en arriver à des ententes entre les parties concernées.

Hormis cela, on pourrait tenter de trouver des nouveaux débouchés, soit au Japon, en Corée, en Argentine et même au Canada. Mais, si cela échouait, la question des phoques risquerait de prendre une tournure dommageable pour les pêcheurs européens et canadiens, une reproduction non contrôlée de phoques pouvant constituer une menace pour le poisson.

Ainsi, un phoque adulte peut consommer plus de 10 livres de poisson par jour. Si l'on considère que les phoques canadiens peuvent totaliser plus d'un million d'individus, ils consomment plus de deux millions de tonnes par année, soit substantiellement plus que le million et quart pêché, en 1981, par les Canadiens et les étrangers sur la Côte Est.

Le mois dernier, un biologiste marin de Norvège a déclaré que, même si le marché des peaux disparaissait, le gouvernement canadien devrait envisager quand même des mesures pour maintenir un équilibre entre le prédateur et la proie. En somme, une question où personne n'a à gagner si des initiatives comme celle de la CEE ne reposent pas sur du plus sérieux.

Et la Bardot, les "green-pacers" et autres pseudo-écologistes à la gomme peuvent bien se targuer d'avoir gagné une bataille, ils n'ont pas encore gagné la ridicule guerre qu'ils ont menée contre de pauvres chasseurs de phoques. Et l'on peut dorénavant constater de quel côté se situe la cruauté dans cette malheureuse affaire de blanchons. Une victoire révoltante si l'on considère la fragilité de la cible.

revue de presse

L'argent français

PARIS (AFP) — La décision gouvernementale, dans le cadre des mesures de rigueur, de limiter à 2.000 francs par personne la somme autorisée à emporter à l'étranger soulève dans la presse parisienne une colère quasi unanime. "Le Figaro" (droite) voit dans cette décision une atteinte à la liberté: "au-delà de mesures économiques et financières dont le pays est encore loin de mesurer les conséquences, il en est une qui prend dès aujourd'hui toutes ses dimensions politiques et culturelles: c'est l'interdiction pratique de quitter le territoire du socialisme à la française. (...) Voilà que la France, insensiblement, sous la pression d'événements qui ne sont que la conséquence d'une politique délibérée, s'éloigne toujours un peu des grandes démocraties libérales, pour se rapprocher, pas à pas, de l'idéal ouvertement caressé par une partie de nos dirigeants: devenir une Yougoslavie, une Hongrie qui marche bien, une démocratie populaire libre et indépendante. (...) Le président de la république a appelé les Français et les Françaises à se mobiliser. Le moment est venu, en effet, de se mobiliser pour la défense de la liberté individuelle. De se mobiliser pour le respect de ce droit fondamental des hommes qui consiste, pour un citoyen libre, à se rendre où il veut, quand il veut, sans avoir à rendre compte à une police d'état".

"Le Parisien libéré" (informations générales) ironise sur le concept du "changement" qui a été un des slogans du pouvoir français actuel: "J'avais pris le train samedi. Impossible de lire tant mes deux voisines se montraient éloquentes. (...) Ils ont osé toucher aux vacances." Mes deux voisines scandalisées en devenaient furieuses. La lecture des journaux, l'écoute de la radio et de la télévision m'avaient déjà montré que c'était là, en effet, que le bat semblait blesser au plus vif beaucoup de français. (...) C'est le premier pas, répétait la dame, vers une démocratie populaire... Là-bas, non plus, personne n'a le droit de sortir."

Quant au "Matin de Paris" (gauche socialiste) il y voit une réelle faute politique: "même sur l'électorat le mieux disposé à l'égard de la gauche. (...) Les mesures de restrictions financières frappant les voyages à l'étranger ont fait l'effet d'une giflette. Et il serait bien léger, en l'occurrence, d'invoquer la pourlance de réactions catégorielles ou la mauvaise humeur d'une poignée de privilégiés. (...) Le pouvoir socialiste vient peut-être de commettre une faute majeure. Ce qui est redoutable, en l'occurrence, ce sont peut-être moins les conséquences effectives des décisions frappant les amateurs d'excursions lointaines que les images que ces mesures véhiculent."



à propos

...du folklore conservateur



raymond giroux

Non, nos mœurs politiques n'ont pas tellement changé depuis une centaine d'années, et les conservateurs le démontrent ces jours-ci, à leur façon, fort déplorable d'ailleurs, à l'occasion du choix des députés qui éliront leur chef à la mi-juin.

Passons vite sur le saccage du domicile d'un organisateur, sur la rive sud de Montréal: comme les deux clans principaux au Québec, ceux de Joe Clark et de Brian Mulroney, se veulent officiellement pacifistes, l'incident doit relever du plus pur hasard.

Oublions aussi le phénomène de la recrudescence subite du nombre de militantes et de militants de ce parti qui n'a fait élire qu'un seul député dans la province, M. Roch LaSalle.

Même si des journalistes

"nationaux" font grand cas du phénomène des "Instant Tories", des conservateurs instantanés surgis de nulle part, en quelque sorte, il faut se rappeler que d'autres partis politiques se paient des courses au membership à la veille du choix de leurs candidats ou députés, et que la pratique, sans être d'une haute tenue morale, fait partie de la routine.

Ce qui inquiète sérieusement, toutefois, c'est de voir les organisateurs d'un parti qui serait élu haut la main à la direction du pays, s'il y avait des élections aujourd'hui, se comporter comme des combattants en pleine guerre civile.

D'un parti sans racines au Québec, amis de MM. Clark et Mulroney se font un tremplin facile pour amasser des votes fort utiles lors du premier tour de scrutin, au congrès d'Ottawa.

Un noyau de quelque 300 votes québécois, sur un total de 2.400 députés, ne fait pas de mal à personne, car la lutte sera extrêmement difficile dans les autres provinces où les John Crosbie, David Crombie et Michael Wilson, entre autres, se partageront le butin avec les deux

favoris du Québec.

Cette situation explique peut-être pourquoi les deux camps évoquent les menaces, les intimidations et les procédés illégaux de la part des adversaires. Pire encore, on sent sous les deux organisations des mouvements plus ou moins honnêtes, intellectuellement parlant.

Ainsi, le clan de M. Clark a l'appui, ou se fait manipuler, nul ne sait, par des anciens organisateurs de l'Union nationale ou du Crédit social, tandis que des libéraux provinciaux mécontents du centralisme de M. Trudeau se montrent sympathiques à M. Mulroney.

Ce sont ces mêmes groupes, qui, dans moins d'un an, se rassembleront de nouveau pour choisir un candidat pour les élections générales prévues pour 1984. On peut à bon droit se demander si un parti qui réussit à triompher aussi bien ses assemblées à l'occasion d'une course à la direction donne des garanties suffisantes de dévouement à l'intérêt public.

Le Québec détient environ 20 pour 100 des votes, selon les règles du Parti conservateur, et

c'est à peu près la seule province d'importance où l'orientation des députés sera connue avec une certaine certitude.

Au milieu de ce jeu de hasard où plusieurs candidats se partageront les votes d'une façon imprévisible, les conservateurs québécois faussent le congrès de leur parti en y déléguant des personnes aux convictions plutôt fraîches, et disponibles pour de nouvelles manœuvres de couloir au gré de la conjoncture du congrès.

Que le meilleur gagne, lance-t-on traditionnellement dans les concours. Mais chez les conservateurs fédéraux, on ne peut savoir si le gagnant sera le meilleur. La seule certitude, c'est que le choix du parti sera couronné par les organisateurs les plus "tordus", la machine la plus véreuse.

Les citoyennes et les citoyens du Québec ont le droit à une alternative réelle et sérieuse, aux prochaines élections fédérales. Le Parti conservateur devra certes trouver de nouvelles méthodes, moins folkloriques et plus démocratiques, s'il veut mériter un certain appui.

LA PAGE DES LECTEURS

Ça et là

Chèques annulés

(Lettre adressée au ministre Rodrigue Biron)

Ci-inclus mes deux chèques annulés des 9 et 17 février 1983 qui seront ma contribution à la campagne de financement du Parti québécois.

Je ne pouvais laisser passer une telle occasion de vous remercier pour vos "confidences" sur la chaise de barbière et autres efforts déployés pour la protection de mes droits fondamentaux.

Vous remarquez qu'en haut du chèque apparaissent les mots "nul-nul-nul": c'est l'appréciation que se font de plus en plus de gens qui, pourtant, avaient mis tant d'espoirs en votre parti et qui n'ont plus confiance.

Guy Bernier
enseignant
Québec

De la banque T.D.

Lors de notre renouvellement d'hypothèque en juillet 1982, les taux hypothécaires étaient de 18 3/4 pour 100 pour 3 ans.

Lorsque les taux descendirent, quelle ne fut pas notre surprise de s'entendre dire par le gérant de banque, qu'il fallait que nous remboursions la totalité de la balance dudit contrat en intérêts, soit 33 mois.

Ceci s'applique aussi si nous vendons notre maison avant échéance.

Et pour comble de stupidité si, après 3 ans, nous changions de banque nous devrions payer 3 mois d'intérêts.

Après maintes démarches à d'autres banques et notaires; il ne nous reste que l'Office du consommateur...

Donc, avis à tous les emprunteurs d'hypothèques; méfiez-vous de la banque qui veut T.D. et lisez bien vos contrats car cette institution ne peut pas T.D..

M. Mme P. A. Vaillancourt
Bernières

Le logement

Sur des ruines?

Deux projets d'utilisation des ruines de l'église incendiée de Notre-Dame-de-Foy retiennent présentement l'attention des citoyens de cette ville. Il est question d'une coopérative d'habitation et d'un projet de relocalisation de la bibliothèque et des archives municipales.

D'emblée au point de départ, considérant l'aspect historique des lieux et le classement des ruines de la 1ère église, le projet de la bibliothèque et des archives municipales a l'immense mérite de restituer aux citoyens de Sainte-Foy l'aspect extérieur de l'église pratiquement dans son entier, à l'exclusion du clocher qui pourrait être remplacé par un clocheton.

C'est ainsi que pourrait être sauvegardé le seul ensemble paroissial existant à Sainte-Foy, à savoir l'église dans son aspect extérieur, l'ancien presbytère et le cimetière adjacent.

Quant au projet d'une coopérative d'habitation, il a le sérieux désavantage de masquer complètement les murs latéraux de l'église, ne laissant qu'une façade trouée, tronquée, prise en serre entre les deux modules d'habitation. L'aspect extérieur des lieux aura alors subi une modification majeure et le vieux Sainte-Foy aura perdu un point de repère unique.

Quant aux murs intérieurs de l'église, leur aspect sera aussi modifié. En effet, il est dit que les chambres à coucher du projet d'habitation seront orientées vers la cour intérieure. Cela lais-

se entendre que les fenêtres de ces chambres devront être pratiquées à même les murs de l'église, créant ainsi presque autant de nouvelles ouvertures.

A vrai dire, il devient presque impossible de vouloir concilier les deux objectifs d'habitation et de mise en valeur du site. De plus, le projet d'animation de la cour intérieure créera certes des ennuis aux résidents dont les chambres à coucher donneront toutes de ce côté. Pour assurer leur tranquillité, il faudra alors réduire l'animation à sa plus simple expression.

Si le projet de la coopérative d'habitation est valable en soi, il peut et il doit se faire ailleurs sur d'autres terrains libres à Sainte-Foy, et ce sans les contraintes architecturales qu'imposent des ruines qui doivent être mises en valeur. Les deux objectifs me semblent donc inconciliables, du moins tels que présentés.

En dernier lieu, le projet d'une bibliothèque et d'archives municipales tel que préconisé par la Société d'histoire de Sainte-Foy permet de conserver dans son intégrité un site historique vieux de près de 275 ans qui doit demeurer dans le patrimoine public.

C'est ainsi que la paroisse mère de Sainte-Foy pourra continuer à se prévaloir du titre d'une des plus vieilles paroisses de la Nouvelle-France et être en mesure de le démontrer par un site demeuré presque intact.

Jacques Kirouac
Sainte-Foy

Petite suggestion

(Lettre adressée au maire de Québec, à l'Office municipal d'habitation de Québec et au maire de Sainte-Foy)

J'aurais une petite suggestion pour vous.

Au lieu de payer une plantation d'arbres devant l'Assemblée nationale, n'avez-vous jamais eu l'idée d'investir dans la rénovation de vieux logements, voire même insalubres, dans la basse ville et partout ailleurs. Je n'arrive pas à croire qu'il y ait juste des subventions pour l'achat d'un condominium ou autre stupidité pareille!

Il y a sûrement d'autres projets que vous pourriez sacrifier comme essayer de rehausser un quartier en construisant un édifice à logements à un prix exorbitant, des restaurants, voire même poser un tapis à l'emblème de bateau dans votre bureau, l'achat d'équipements, de machinerie, etc.

Au lieu de construire des HLM en ville (Québec ressemblera bientôt à Montréal avec ses édifices tassés les uns contre les autres), la rénovation de ces logis serait une bonne solution, à mon avis, surtout pour ceux et celles qui n'auront peut-être jamais la chance d'habiter un HLM, parce qu'entre vous et moi la meilleure solution

est de CREVER DE FAIM AU LIEU DE NE PAS PAYER SON LOYER, HEIN!

Et de plus, si j'étais député ou maire, je ferais passer une loi disant ceci: "Dans la future construction de blocs-appartements, il est strictement défendu de loger enfants et adultes dans ce que l'on appelle communément la cave (sous-sol ou demi-sous-sol pour mieux dire).

Le prix du loyer pour un sous-sol est exorbitant et n'en vaut pas le sou. Consultez aussi la gent médicale; ils sont tous d'accord avec moi pour dire que vivre dans un sous-sol est très malsain pour la santé; où aller vivre lorsque l'on n'a pas les moyens?

Même à Sainte-Foy, il en faudrait des HLM pour tout le monde en difficulté. Le charme de la ville de Sainte-Foy demeurerait inchangé même si ce sont des HLM. Essayez donc de faire entendre raison au maire de Sainte-Foy. Il n'y a pas rien que des riches et des snobs. Depuis le temps que tout le monde en parle, que la télévision fait des reportages, qu'une amie l'a dit à une amie qui l'a dit à une amie. Réagissez messieurs.

Une mère en difficulté
C. Rondeau
Sainte-Foy

La jeunesse



Contre l'Ozbourne

Le chanteur rock Ozzy Ozbourne s'exécutera sur scène, mercredi soir, au Colisée de Québec. Son "show spectaculaire", dit-on, est dix fois plus impressionnant que le "show" du groupe Kiss présenté dernièrement sur la même scène.

Réputé pour avoir mordu une chauve-souris, il est hospitalisé 30 jours, et aussi pour avoir pendu un nain, dit-on, durant un spectacle, et j'en passe. Il prévoit bien des choses semblables, pour mercredi soir, entre autres lancer dans l'assistance des organes d'animaux mêlés de sang... etc.

Vu sa réputation, des Etats américains lui interdisent tout droit de représentation; dans d'autres Etats, on demande que la scène soit entourée de policiers afin de protéger la foule. Et ici, à Québec, on accepte qu'un tel individu vienne nous offrir ses "ordures de démonstrations".

Notre intervention se fait au nom d'un groupe de jeunes conscients d'une telle situation qui en ont assez vu et entendu et qui trouvent que ça dépasse les "bornes".

Notre but est de sensibiliser le public et de réveiller les parents et les adultes. Pourquoi les parents et les adultes sont-ils là? N'est-ce pas pour nous orienter et nous guider vers notre bien? Trop de personnes laissent tout faire. Il n'y a plus personne pour dénoncer des choses comme celle-là.

Les jeunes sont laissés à eux-mêmes sous prétexte qu'ils sont capables de choisir ce qui est bon pour eux et ce qui ne l'est pas. On permet de nous rendre sourds, de nous faire voir des monstruosités pareilles...

Si les adultes démissionnent, nous autres avons encore de nombreuses années devant nous (et l'avenir nous appartient).

Si au nom de la liberté individuelle, on se permet de laisser les jeunes faire toutes les expériences possibles et impossibles, qu'on ne vienne pas se plaindre que notre jeunesse se tient "pu d'bout".

Notre belle province serait mieux de changer son répertoire culturel si elle veut garder sa belle image. Ce n'est pas en nous présentant des beaux visages comme Ozzy Ozbourne qu'on va s'identifier à quelque chose de beau puis qu'on va construire une société qui se tient "d'bout".

Christine Lebrun
Sainte-Foy
Michel Descarreaux
Ancienne-Lorette
et de nombreux jeunes
de 18 à 25 ans

Lettre à Bertrand

(A l'émission "Première page" du 22 mars, on nous présentait une entrevue avec les deux survivants d'un pacte de suicide au Saguenay à la fin décembre. Bertrand, l'un des deux, disait, en parlant de son suicide, qu'il espérait trouver de l'autre côté une réponse à ses questions.)

J'aurais voulu t'écrire personnellement mais je n'avais pas ton adresse. J'espère que cette lettre te parviendra quand même.

Tu étais prêt à te suicider pour trouver une réponse à tes questions. Heureusement, Dieu a considéré que le temps n'était pas encore venu pour toi de mourir. De toute façon, tu n'as

Le Sommet

L'implication et l'intervention directe et personnelle des jeunes eux-mêmes est la principale raison pour laquelle j'ai accepté de présider la campagne de financement populaire du Sommet québécois de la jeunesse. Cette réalisation s'est amorcée dans une approche très positive; les jeunes ont choisi leur place; ils ont décidé de la prendre et de l'assumer.

Tout ce que nous ferons pour contribuer à ce projet sera un investissement dans l'avenir de notre collectivité.

L'événement est loin d'être élitiste. Le sommet veut réunir toute la jeunesse: les filles, les gars de tous les milieux, des étudiants, des travailleurs, des chômeurs, des assistés sociaux, célibataires ou mariés, sans égard à la race ou à la religion et en dehors de tout objectif politique.

Leur point commun le plus important: ils ont entre 15 et 29 ans et, pour une fois, ils vont être réunis par ce qui les différencie. S'il y a pour les jeunes des problèmes nouveaux générés par la situation économique, j'ai l'absolue certitude qu'ils ont aujourd'hui l'opportunité de découvrir des solutions nouvelles. Ils ne rateront sûrement pas l'occasion.

A ce jour, j'ai confiance que le moteur de cette organisation est de trouver des issues. Avec le Sommet de la jeunesse, personne ne pourra plus parler de l'immobilité et de l'inertie de l'ensemble de la jeunesse québécoise. Et c'est cette perspective qui me réjouit.

Maintenant, c'est à nous de démontrer notre support et de dire à la jeunesse que nous sommes disponibles et intéressés. Je



vous demande de démontrer votre soutien à la cause des jeunes en déposant votre contribution aux caisses populaires participantes.

Notre objectif est de \$125,000; c'est bien peu pour l'organisation de 16 sommets régionaux et d'un sommet national auxquels près de 6,600 jeunes pourront participer dès le printemps. Pour notre jeunesse, ça vaut le coût!

Michel Jasmin
animateur de télévision
Montréal

L'art de ficher...

Je dénonce la lenteur administrative du service gouvernemental de l'aide financière aux étudiants.

Une lettre datée du 24 février m'apprenait qu'une période de plus de 10 ans s'étant écoulée

depuis l'obtention de mon diplôme collégial, je n'étais éligible ni à un prêt ni à une bourse. En d'autres termes, j'étais trop vieux pour qu'on s'occupe de moi et je m'étais recyclé trop tard. Drôle de pénalité! Dire que ça m'a pris sept (7) mois pour savoir ça! Sept mois pour me faire numéroté, ficher, mécanographier! Mais ce même ordinateur pourra dire au ministre combien de dossiers étudiants ont été reçus, traités, acceptés, refusés et bien d'autres détails que ces fonctionnaires ignorent. (...)

C'est un avantage pour le ministre, je le concède. Mais en ce qui me concerne, ni ce robot ni ces fonctionnaires ne tiennent compte des besoins humains. Mais vous, M. le ministre de l'Education, que dites-vous? Que faites-vous face à une telle lenteur administrative? Vous voulez que le ministre administre, n'est-ce pas? Il faudrait alors que vos fonctionnaires fonctionnent!

Marc Routhier
Sainte-Foy

Julien Carrier
Stoneham

La langue

Quand Québec anglicise l'Acadie

Deux Québécois en vacances aux provinces maritimes. Ils entrent dans un restaurant de Chéticamp (N.-E.). Une jeune serveuse acadienne s'approche.

"Pour vous messieurs?"
— Avec-vous du crabe?
— Non, messieurs. Je regrette. (C'était aux débuts de la pêche de ces crustacés).

— Vous n'avez pas de crabe! Comment ça? On mange pas de crabe par ici?

— Oui, il y en a qu'en mangeant; mais il y a encore beaucoup de monde qu'avont zire de ça.

Les deux Québécois s'esclaffent devant la jeune Acadienne. "As-tu entendu ça? dit l'un d'eux. Quel charabia, ce patois acadien!"

"Avez-vous de la morue fraîche?"

— Yes sir."

A la fin de leur repas, la jeune fille s'avance et demande: "Anything else, sirs?" Plus un seul mot français ne sort de sa bouche. Et désormais, devant tout étranger même francophone, cette jeune fille humiliée ne parlera plus qu'en anglais.

Ces Québécois et tout autre autre francophone, heureusement très rares, qui agissent ainsi causent un mal énorme et font preuve d'une grande ignorance.

Ils font un mal énorme parce qu'à partir de telles ex-

périences, ces Acadiens et ces Acadiennes de Chéticamp et d'ailleurs, même de Toronto et de Montréal, se butent, détestent ces francophones méprisants et devant eux ne parleront plus qu'en anglais.

Ces visiteurs font preuve d'une double ignorance. Ils méconnaissent le mérite de ces Acadiens qui ont conservé la langue française malgré tant d'obstacles et de dénuement.

Ils ignorent également que le parler acadien, même s'il est archaïque, n'est pas un vulgaire patois, mais le plus beau parler de France au XVI^e siècle, celui-là même de la cour du roi Henri IV.

Ils ignorent que les Français de France qui viennent en Acadie, ceux de la Biennale de la

langue française en 1977, de grands journalistes du journal Le Monde et tant d'autres Français qui nous visitent, affirment qu'ils n'ont aucune difficulté à comprendre les Acadiens, alors qu'ils en ont énormément avec les Montréalais par exemple.

Heureusement, le grand nombre de touristes francophones, du Québec et d'ailleurs, font montre de plus de délicatesse et d'intelligence. Ils savent admirer le bel accent du parler acadien et même la richesse de leurs archaïsmes. Ils expriment cette admiration en félicitant ces Acadiens et ces Acadiennes d'avoir conservé leur français malgré tant de difficultés. Et ces touristes francophones, à l'encontre des pre-

miers, peuvent accomplir un bien immense partout où ils passent en semant l'encouragement et même un peu de fierté sur leur passage.

En plus d'encourager les Acadiens à garder leur langue, que ces touristes francophones fassent sentir partout leur présence française. Qu'ils s'adressent d'abord en français même dans les milieux anglais. Autant que possible, qu'ils exigent du français dans les bureaux d'information, dans les magasins, les restaurants, les musées et sites historiques, etc. En agissant ainsi, ils forceront les organismes publics et gouvernementaux à donner des services bilingues et les commerces à comprendre qu'il est dans leur intérêt d'en faire autant.

Comme de plus en plus de Québécois et de francophones sympathiques visitent nos régions acadiennes, ce phénomène social peut constituer un élément important pour la cause française aux Maritimes.

Anselme Chiasson
Moncton(N.-B.)

à nos lecteurs

LE SOLEIL publie avec plaisir les lettres de ses lecteurs. Les opinions doivent être appuyées du nom et de l'adresse de leurs auteurs ou même que du numéro de téléphone. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et de raccourcir les lettres publiées. Le Soleil, 390, rue Saint-Vallier est, Québec, G1K 7J6

firmière haïtienne et vous connaissez leur accent charmant. Ma belle-mère était un peu sourde, elle disait: "Je ne la comprends pas beaucoup, mais c'est mon rayon de soleil".

Donc, dans aucune langue (japonais, russe, anglais, etc.) à l'approche de la mort et pour le malade et pour la famille, c'est la dévotion, les bons soins et l'amour qui comptent!

Merci pour un éditorial bien rédigé.

Véronique Gauthier
Sainte-Foy

Celle de la mort

(Lettre adressée à l'éditorialiste Raymond Giroux)

Suite à votre éditorial "Mourir dans quelle langue?" Peut-on avoir l'esprit si obtus pour qu'à l'approche de la mort, la langue ait une importance quelconque?

Ma belle-mère a été hospitalisée à l'hôpital St.Mary's. Elle ne parlait pas un mot d'anglais, mais les infirmières qui s'en occupaient étaient de vrais anges selon elle. Et nous les avons vues souvent et avons admiré leur dévotion pour ces personnes âgées. Il y avait même une in-

L'ENTREPÔT D'ALIMENTATION JADIS COMPAREZ! ET TIREZ VOUS-MÊME LA CONCLUSION.

PRIX AU
SUPERMARCHÉ*

3,13
6,89
1,25
1,89
4,36
2,42
1,29
1,27
5,28
4,59

32,37
1,94

MOINS 6%

30,43

SUCRE BLANC GRANULÉ
LANTIC
SAC DE 4 kg

CAFÉ INSTANTANÉ
MAXWELL HOUSE
POT DE 283 g

JUS DE TOMATES
LÉGUÉC - CANADA DE FANTAISIE
BTE DE 1,36 LITRE

ESSUIE-TOUIT
VIVA OU SCOTTOWEL
2 ÉPAISSEURS - PQT DE 2 ROUL.

CAFÉ TOUT USAGE
CHOCK FULL O'NUTS
BTE DE 454 g

ADOUCCISSEUR DE TISSU
PRINTemps
BOUT. DE 3,6 LITRES

JUS DE POMMES PUR
SCOTTIAN GOLD
BTE DE 1,36 LITRE

PAPIERS-MOUCHOIRS
KLEENEX
2 ÉPAISSEURS - BTE DE 200

POMMES DE TERRE
DE L'ÎLE DU PRINCE-ÉDOUARD
CANADA NO 1 - SAC DE 50 LB

POULET FRAIS
CANADA CATÉGORIE A
3 LB

PRIX
JADIS

1,99
4,39
0,69
0,87
2,39
1,99
0,99
0,77
3,99
2,97

TOTAL

21,04

Formidable!
J'ai économisé 9,35\$
sur ces 10 articles.
(ça représente 44% en plus de bonnes
provisions pour mon argent!)
Imaginez combien j'économiserais
sur une commande
complète!

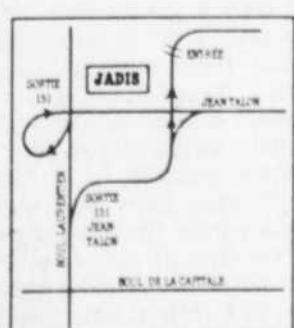
CHEZ JADIS, VOUS OBTENEZ
TOUJOURS JUSQU'À 30% EN PLUS DE
BONNES PROVISIONS POUR VOTRE
ARGENT, TOUS LES JOURS DE LA
SEMAINE!

SUR des grandes marques de
qualité!
SUR un choix complet de fruits et
légumes frais étalés en vrac!
SUR des steaks, rôtis et volailles
catégorie Canada « A » tendres et
parés, ainsi que sur des viandes
préparées et autres!
SUR tout ce dont vous avez
besoin!

PLUS... nous avons une garantie
de qualité. Si la qualité n'y est pas,
nous vous remboursons!
PLUS... nous acceptons avec
plaisir les bons de rabais des
fabricants.
PLUS... vous réalisez davantage
d'économies en apportant vos
propres sacs!
PLUS... nos allées sont extra-
larges pour accommoder nos paniers
extra-grands!

20\$
au
supermarché

20\$
chez
Jadis



Heures d'ouverture:
Du lundi au mercredi:
9h00 à 18h00
les jeudi et vendredi:
9h00 à 21h00
le samedi:
8h30 à 17h00

C'EST TOUJOURS JADIS POUR TROUVER DES PRIX
QUE VOUS PENSIEZ DISPARUS À JAMAIS.